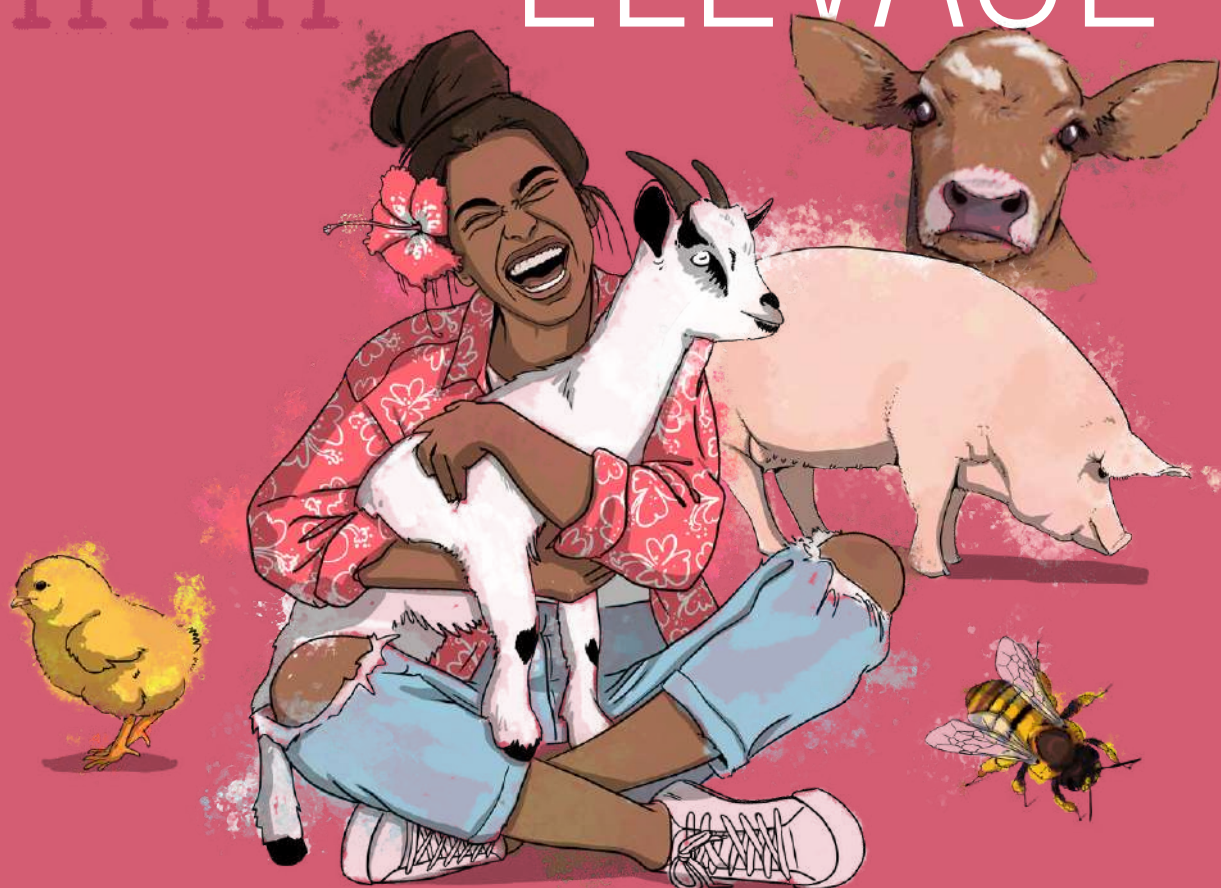


RGA 2023

ÉLEVAGE





L'élevage BOVIN en Polynésie française

REPÈRE

En 2023, plus de 180 tonnes de viandes bovines ont été produites en Polynésie française. 60 % de cette production est issue de Tahiti. Les Marquises sont les seconds contributeurs (20 %).¹

I. PROFIL DES EXPLOITATIONS

DES EXPLOITANTS DE PLUS EN PLUS INTÉRESSÉS PAR LA FILIÈRE

En 2023, la Polynésie française recense **176 éleveurs pour 4 571 bovins**. Les Marquises regroupent à elles seules la moitié des éleveurs, soit 88 personnes, ce qui en fait l'archipel principal pour cette activité.

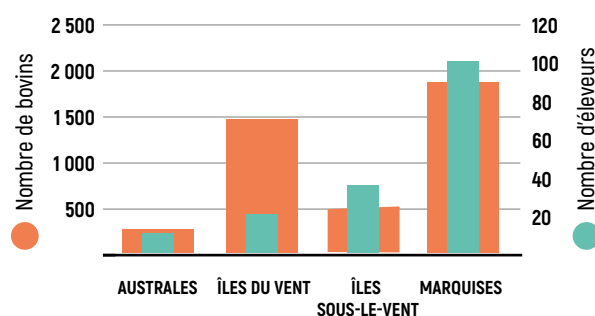
Les Îles Sous-le-Vent (ISLV) occupent la seconde place pour le nombre d'éleveurs, et les Îles du Vent (IDV) pour le nombre d'animaux. Les Australes, avec 12 éleveurs, contribuent de manière plus modeste. Les Tuamotu-Gambier ne comptent aucun éleveur bovin, en raison de sols inadaptés à la production de fourrages (quantité).

L'activité est largement dédiée à l'élevage de **bovins allaitants, pour la viande** : sur les bovins recensés, 45 % sont des vaches, 12 % des jeunes bovins en engraissement, 15 % des veaux, et 8 % des taureaux.

Entre les deux recensements, **le nombre d'éleveurs de bovins a progressé de 40 %**. Les ISLV affichent une croissance de 300 %. Les Marquises connaissent également une progression de 48 %. Les Australes montrent une stabilité. En revanche, les IDV enregistrent une forte diminution de 31 %.

Les exploitations sont, pour **56 %, des créations**, et 43 % ont fait l'objet d'une reprise familiale.

Nombre de bovins et d'éleveurs par archipel



DES ÉLEVEURS BOVINS MULTI-CASQUETTES

L'élevage bovin en Polynésie française est particulièrement associé à d'autres activités, qu'elles soient agricoles ou non. Près de la moitié des éleveurs combine leur élevage bovin avec au moins un autre type d'élevage (48 %).

L'association entre élevage bovin et cultures, est très répandue : 97 % des éleveurs, qu'ils soient poly éleveur ou éleveur bovin exclusif, sont concernés. Parallèlement, les éleveurs diversifient leurs activités en s'engageant dans d'autres secteurs tels que la pêche ou la production de coprah. Ces tendances varient selon les archipels, reflétant ainsi une organisation adaptative suivant la zone géographique.

LE POLYÉLEVAGE D'AVANTAGE REPRÉSENTÉ DANS LES ARCHIPELS ÉLOIGNÉS

En Polynésie française, un éleveur bovin sur deux se consacre uniquement à cette filière animale. Toutefois, on observe des disparités entre les archipels : les Australes

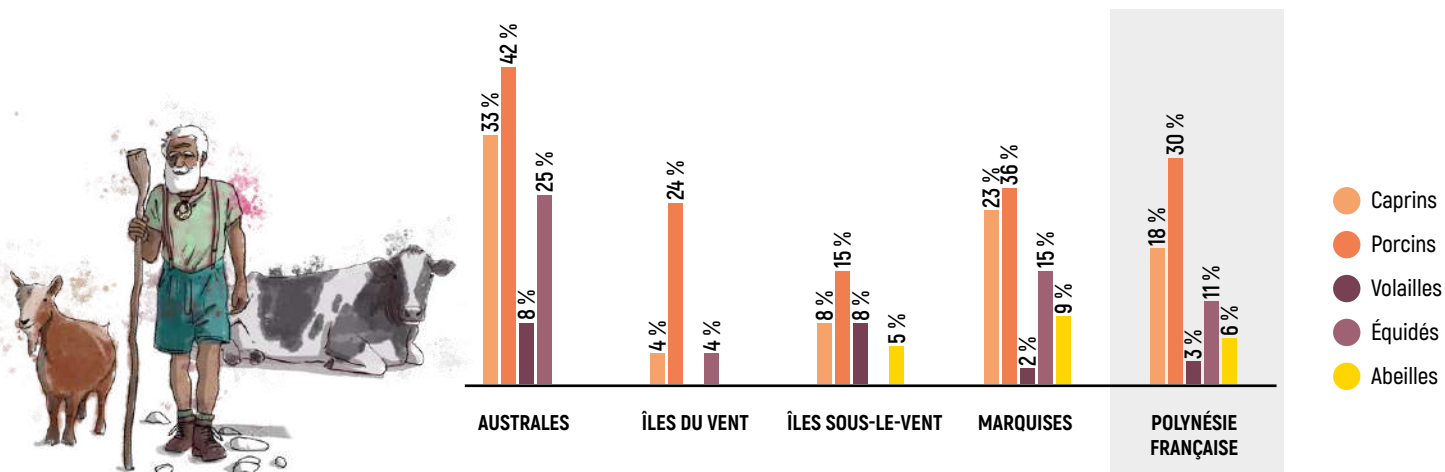
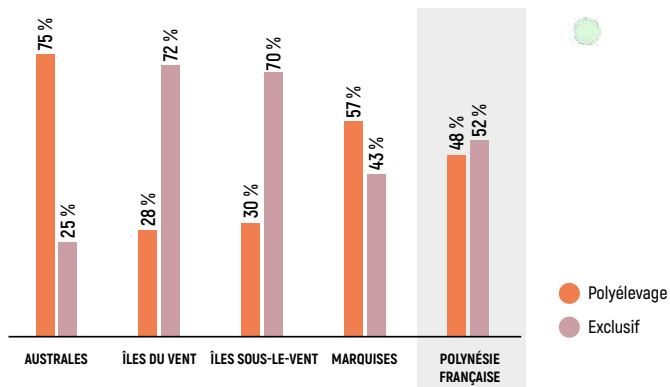
¹ Source : SAEM abattage de Tahiti 2023

ÉLEVAGE BOVIN

et les Marquises favorisent davantage le polyélevage avec 75 % et 57 % de leurs éleveurs, tandis que les IDV et les ISLV privilégient l'exclusivité bovine avec 70 % de leurs éleveurs en moyenne.

L'association avec l'élevage porcin est la plus fréquente, avec une proportion de 30 % des éleveurs bovins. Vient ensuite l'association avec l'élevage caprin, représentant 18 % des éleveurs, puis l'élevage d'équidés pour 11 %.

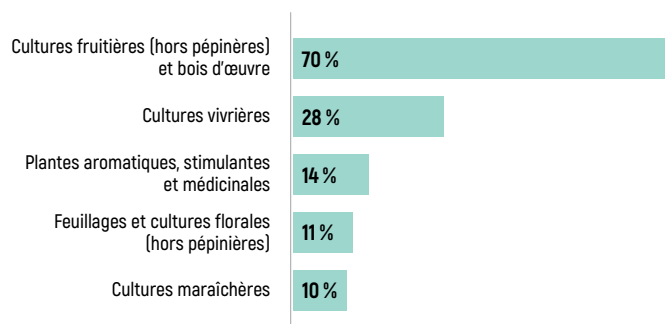
Proportion d'éleveurs exclusifs ou polyéleveurs



LA POLYCLTURE ÉLEVAGE

Le **système polyculture-élevage bovin** est une pratique répandue, regroupant **97 %** des éleveurs polynésiens. Sans compter les cultures fourragères, ces éleveurs cultivent des arbres fruitiers ou bois d'œuvre (pour 70 %) ou des cultures vivrières (pour 28 %) principalement.

Cultures végétales des éleveurs bovins



LES AUTRES ACTIVITÉS NON AGRICOLES

Les éleveurs de bovins pratiquent également d'autres activités professionnelles : ils peuvent être **pêcheurs (26 %)**, **salariés (19 %)**, retraités (16 %) ou producteurs de coprah (14 %).

POPULATION ACTIVE : DES EXPLOITATIONS BOVINES FAMILIALES ET PLUTÔT MASCULINES

Répartition de la population active

	Nombre de personnes
Chefs d'exploitation	176
Coexploitants	78
Main-d'œuvre permanente familiale	77
Main-d'œuvre permanente non familiale	60
Main-d'œuvre occasionnelle	111
TOTAL de la population active	502

En Polynésie française, on compte 502 personnes qui travaillent sur des exploitations pratiquant notamment l'élevage bovin.

Un chef d'exploitation sur deux coexploite la ou les parcelles d'élevage. Dans la majorité des cas, les deux coexploitants ont un lien familial (76 %).

La majorité des chefs d'exploitation sont des hommes (80 %) et leur âge moyen est de **53 ans**. Il est de 60 ans aux Îles du Vent, ce qui dénote une communauté relativement vieillissante dans cet archipel face à l'âge moyen de 49 ans sur tout le territoire.

Plus de la moitié des exploitants emploie de la main-d'œuvre (54 %).

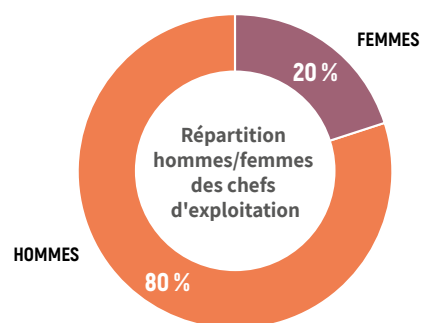
En moyenne une exploitation bovine sur trois recrute de la main-d'œuvre permanente. Au total, **137 personnes** y travaillent dans ce cadre pour la filière.

Plus de la moitié a un lien familial avec le chef d'exploitation (56 %) et les trois quarts sont des hommes.

Enfin, plus d'une centaine de personnes est recrutée en tant que main-d'œuvre occasionnelle, dont les deux tiers ont un lien familial avec le chef d'exploitation ou le coexploitant.

PEU DE MATÉRIEL AGRICOLE SPÉCIALISÉ POUR L'ÉLEVAGE BOVIN

En Polynésie française, moins de 15 % des éleveurs disposent de corrales ou de couloirs de contention, permettant de manipuler les bêtes en cas de maladie ou d'accident.



Les matériels les plus répandus sont les véhicules de livraison et les petits matériels, regroupant débroussailleuse, tronçonneuse..., détenus par plus des deux tiers des éleveurs. Ces outils, assez génériques, peuvent être mutualisés dans toute activité agricole.

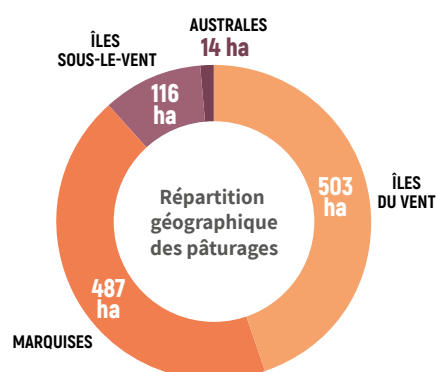
II. ÉTAT DE LA FILIÈRE BOVINE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

LES ÎLES DU VENT ET LES MARQUISES : LES BASSINS DE LA FILIÈRE BOVINE

En 2023, on recense **176 exploitations** élevant **4 571 bovins**, dont **438 bovins de lait** (vaches laitières, veaux de lait, taureaux laitiers, génisses), sur une surface totale de **1 120 hectares**.

Les **IDV** et les **Marquises** représentent les **plus gros bassins de production, avec un cheptel et une surface dédiée équivalents**. A elles deux, elles représentent 84 % du cheptel total et 88 % de la SAU totale dédiée aux bovins.

À noter que **986 bovins** ont été recensés comme étant en liberté, soit **un quart du cheptel total de la Polynésie française**. Cette pratique est surtout retrouvée aux Marquises, pratiquée par 5,7 % des éleveurs, elle concerne 44 % du cheptel total Marquisien.



Depuis 2012, le nombre de bovins présents en Polynésie française est resté relativement **stable**. Entre les deux recensements, le cheptel de Polynésie française n'a diminué que d'une centaine de têtes. En revanche, le nombre d'éleveurs a fortement augmenté (+40 %). Ainsi, la **taille moyenne** du troupeau s'est réduite de 37 têtes en 2012 à **26 têtes** par exploitation.

Tableau synthétique de la filière bovine

	Australes	Îles du Vent	Îles Sous-le-Vent	Marquises	Polynésie française
Nombre de bovins	247	1917	493	1914	4571
Nombre d'éleveurs	12	25	40	99	176
Nombre de bovins en libertés	0	114	39	833	986
Surface de pâturage bovine (ha)	14	503	116	487	1120

ÉLEVAGE BOVIN

DES TROUPEAUX EN MAJORITÉ DE PETITE TAILLE

Entre 2012 et 2023, la structure des tailles de cheptel par éleveur a très peu varié.

Dans l'ensemble, en Polynésie française, **76 % des éleveurs** ont un cheptel avec **moins de 20 bovins**. A l'opposé, seulement **5 %** des éleveurs ont un cheptel **supérieur à 100 bovins**, dont **1 % supérieur à 200 bovins**. Les cheptels des IDV ont en moyenne un nombre de têtes plus important. En effet, un éleveur sur deux possède plus de 20 bovins et **12 %** ont **plus de 100 têtes**. Majoritairement situées sur le plateau de Taravao, ces exploitations constituent le réservoir de la production de viande commercialisée.

MOINS DE 5 HECTARES DE SURFACE EN PÂTURAGE POUR UNE MAJORITÉ D'ÉLEVEURS

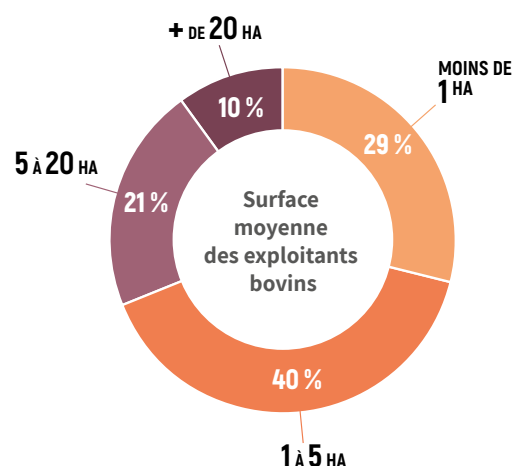
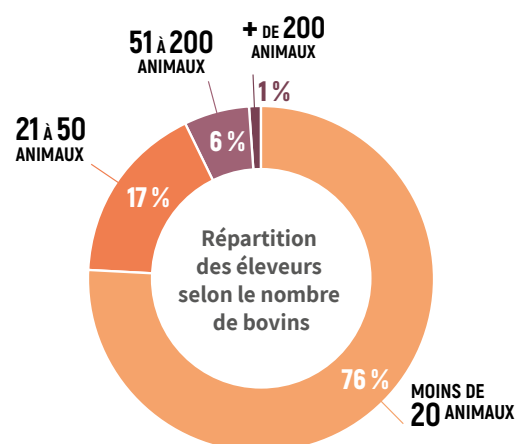
En Polynésie française, une majorité des éleveurs ont une surface dédiée au pâturage des bovins de moins de 5 ha (69 %).

En moyenne, **la surface est de 12 ha par éleveur**. Les IDV sont caractérisées par une surface moyenne de **24 ha par éleveur**, soit **deux fois plus** que la surface moyenne par éleveur des **Marquises**, démontrant ainsi des exploitations moins nombreuses mais plus grandes.

CHARGEMENT BOVIN : DES DISPARITÉS SELON LES ARCHIPELS

En moyenne, il est compté **4 bovins à l'hectare**, tout stade de développement confondu. Ce chargement reste variable selon les archipels. Il va de 3,5 bovins par ha dans l'archipel de la Société à 3,2 bovins par ha aux Australes et est de deux bovins par ha aux Marquises.

La faible pression des Marquises peut être corrélée avec les difficultés d'élevage liées à la sécheresse ; un facteur limitant la pousse de l'herbe, aliment principal des bovins. A noter que les bovins en liberté n'ont pas été pris en compte dans ces moyennes.



Nombre de têtes par type de bovin et par archipel

	Australes	IDV	ISLV	Marquises	Polynésie française	
					Total	Composition
Vaches allaitantes	72	652	221	851	1 796	42 %
Veaux	26	212	68	325	591	14 %
Génisses	88	566	77	293	824	19 %
Jeunes à l'engraissement	21	199	69	202	490	11 %
Taureaux	14	52	57	197	316	7 %
Autres bovins	26	43	1	46	116	3 %
Vaches lait	-	193	-	-	193	4 %

DES RATIONS BOVINES ESSENTIELLEMENT LOCALES

À l'analyse du cheptel des 92 éleveurs exclusifs (2 984 têtes, soit près des deux tiers du cheptel total), on observe que le **fourrage produit localement** constitue le principal aliment des animaux ; l'élevage bovin en Polynésie française se faisant majoritairement en pâture. Le **tourteau de coprah** représente un complément en protéines pour 84 % du cheptel en moyenne, surtout aux IDV et aux Marquises (respectivement 94 % et 83 % des exploitants).

Aliments utilisés (en % du cheptel)

	Australes	Îles du Vent	Îles Sous-le-Vent	Marquises	Polynésie française
Fourrage produit localement	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Tourteau de coprah	75 %	94 %	41 %	83 %	84 %
Aliments complets commercialisés importés	0 %	64 %	7 %	0 %	37 %
Déchets industriels	0 %	63 %	5 %	0 %	37 %
Écarts de tri / déchets de culture	0 %	0 %	28 %	28 %	12 %
Aliments complets commercialisés locaux	0 %	11 %	12 %	0 %	8 %
Compléments alimentaires (pierre à lécher)	0 %	14 %	0 %	0 %	8 %

Les **aliments complets importés** ainsi que les **déchets industriels** concernent davantage les bovins des IDV (plus de 60 % du cheptel), tandis que les écarts de tri sont uniquement consommés aux ISLV et aux Marquises, mais concernent moins de 30 % du cheptel de ces archipels.

UN RENOUVELLEMENT DU CHEPTEL PRINCIPALEMENT À LA FERME

Pour la majorité des exploitations, la reproduction se fait par monte naturelle au sein du troupeau.

Le renouvellement du cheptel se fait également par achat de tête en dehors de la ferme, souvent entre deux exploitants. Cette méthode concerne 15 % des éleveurs en Polynésie française et se fait surtout aux Australes (un tiers des éleveurs).

UN MANQUE D'EAU INQUIÉTANT AUX MARQUISES

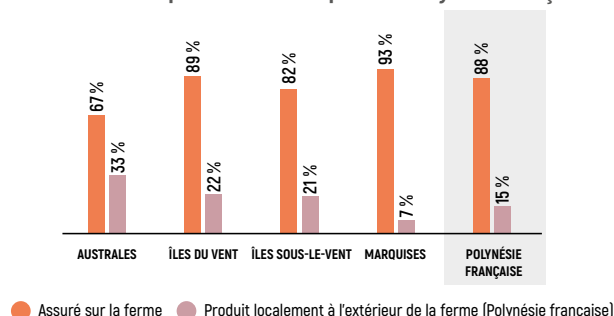
L'élevage bovin demande une ressource en eau principalement pour l'abreuvement des bovins : **20 à 50 L par jour sont nécessaires / animal**.

Le manque d'eau est davantage subi aux Marquises où les deux tiers des éleveurs déclarent en souffrir (contre 38 % en moyenne). L'insuffisance de cette ressource est surtout liée à la sécheresse et/ou à la rupture d'approvisionnement.

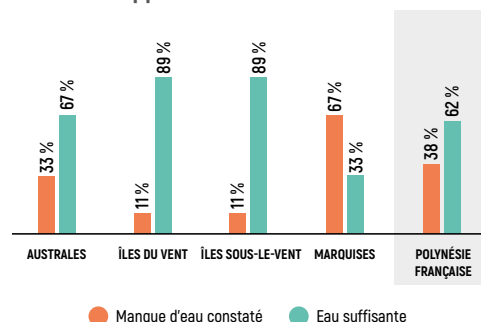
L'insuffisance en herbe est également mentionnée par la moitié des éleveurs des Marquises. Cette observation est également faite dans les ISLV pour 11 % des éleveurs.



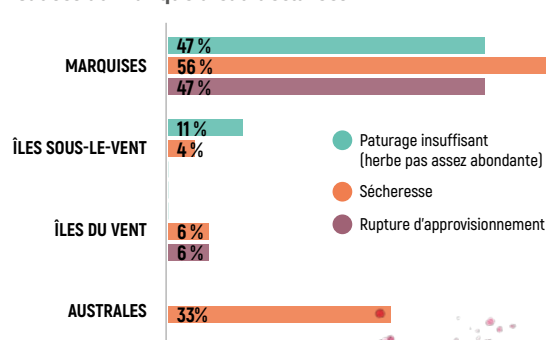
Mode de multiplication des cheptels de Polynésie française



Approvisionnement en eau



Causes du manque d'eau déclarées



PEU DE TRANSFORMATION À LA FERME

Une large majorité des éleveurs ne réalise aucune transformation sur leur exploitation, avec des taux allant de 67 % dans les Australes à 83 % dans les IDV et 74 % aux Marquises.

Les activités de transformation les plus courantes sont **l'abattage à la ferme**, notamment dans les ISLV (39 %) et aux Marquises (19 %). La **découpe de viande** est plus faible, avec un pic de 18 % dans les ISLV.

DESTINATION DES PRODUITS BOVINS

Aux IDV, notamment sur Tahiti, la présence de l'abattoir permet de structurer la filière et de permettre un meilleur débouché de la viande via le marché formel. L'abattoir assure le débouché de 62 % de la production, les coopératives de 13 %, et les grossistes 12 %.

De la vente directe est également effectuée et concerne 10 % de la production.

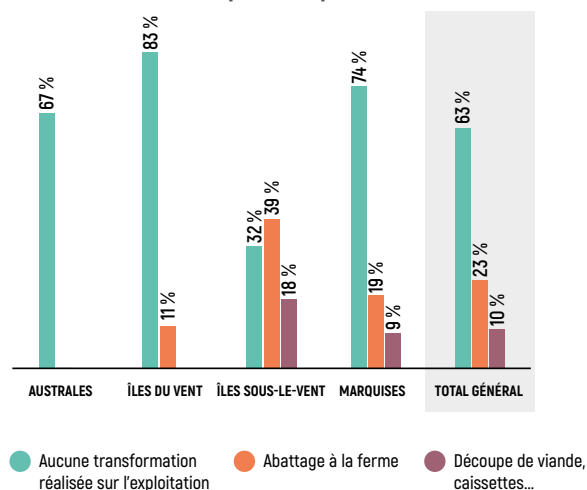
Ailleurs, les tendances diffèrent entre les archipels. Aux **Australes**, près de 37 % des produits bovins sont destinés à la **consommation personnelle**, et plus de 60 % aux **ventes directes aux particuliers**.

Aux **ISLV**, plus de 80 % des produits sont consacrés à la vente directe aux particuliers. L'autoconsommation et les dons représentent 20 % de la production à eux deux.

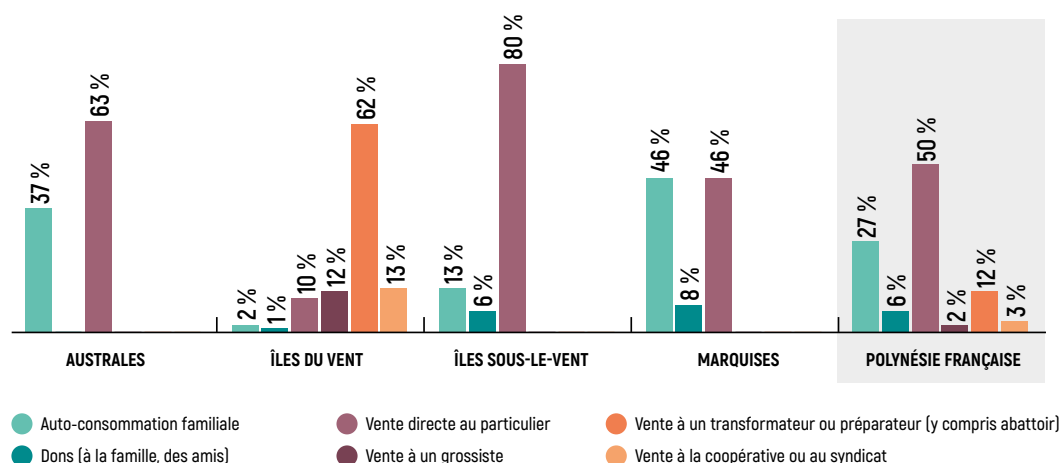
Aux **Marquises**, la destination de la production est répartie à parts égales entre **l'autoconsommation** et la **vente directe aux particuliers**, soit 46 % de la production, et le reste correspond à des dons.



Transformation pratiquée par les éleveurs bovins exclusifs¹ par archipel



Part de la production des éleveurs exclusifs de bovins par destination



ÉLEVAGE BOVIN

176
EXPLOITATIONS
EN 2023

1 120 ha
DE SURFACE
BOVINE

+40% par rapport
à 2012



6,3 ha
de surface moyenne
en 2023

-84% par rapport
à 2012

4 571 BOVINS
RECENSÉS
EN 2023



90%
DES ÉLEVEURS LOCAUX
UTILISENT EXCLUSIVEMENT
DE L'ALIMENT PRODUIT
LOCALEMENT



DANS LES EXPLOITATIONS

502
PERSONNES
TRAVAILLENT
DANS L'ÉLEVAGE
BOVIN



20% SONT DES
FEMMES



44% ONT PLUS
DE 55 ANS



REPÈRE

En 2023, plus de 44 tonnes de viande de chèvre ont été envoyées sur Tahiti en provenance des Marquises.¹

L'élevage CAPRIN en Polynésie française



I. PROFIL DES EXPLOITATIONS

UNE LÉGÈRE AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLEVEURS DE CAPRINS EN 10 ANS

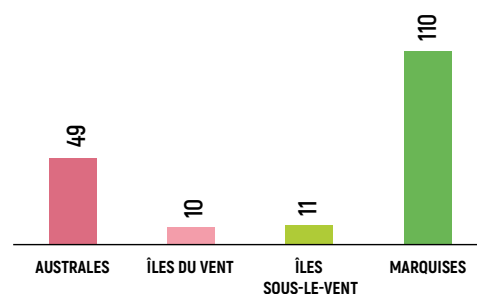
En 2023, la Polynésie française recense **180 éleveurs de caprins**. Les Marquises regroupent 61 % des éleveurs, suivies des Australes avec 49 éleveurs, et la Société qui regroupe une vingtaine d'éleveurs.

Entre les deux derniers recensements, le nombre d'éleveurs de caprins en Polynésie française a augmenté de 12 %. Aux Australes, ce chiffre a quadruplé, correspondant à une augmentation d'une trentaine d'éleveurs.

On observe **l'émergence d'une filière caprine dans les Îles Sous-le-Vent (ISLV)**, avec l'installation d'une dizaine d'éleveurs. En revanche, les Îles du vent (IDV) et les Marquises enregistrent une diminution du nombre d'éleveurs d'une vingtaine de pourcents.

Cette filière n'a pas été recensée aux Tuamotu-Gambier malgré la présence connue de troupeaux de chèvres dans certaines îles des Gambier.

Répartition du nombre d'exploitations par archipel

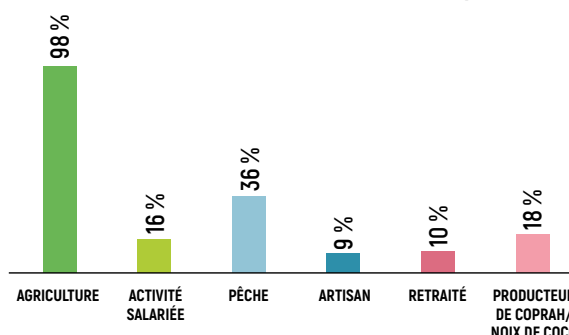


DES ÉLEVEURS CAPRINS MULTI CASQUETTES

Les éleveurs de caprins ne pratiquent jamais cette activité de manière exclusive. La **culture de produits végétaux concerne la quasi-totalité des éleveurs** (98 % d'entre eux). Plus d'un tiers pratique la pêche (36 %) et dans une moindre mesure, certains produisent également du coprah, ou ont une activité salariée ou artisanale.

Aux **Australes** et dans les **ISLV**, la **pêche est particulièrement prévalente**, avec respectivement 55 % et 64 % des éleveurs. Aux Marquises, cette proportion s'élève à 28 %, alors qu'elle n'est pas observée aux IDV.

Diversité des activités des éleveurs de caprins



¹ Source : statistiques maritimes 2023 de la DPAM

ÉLEVAGE CAPRIN



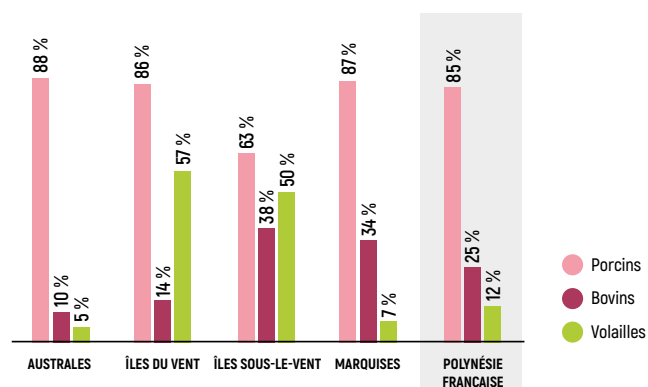
POLYÉLEVAGE

Plus des deux tiers des éleveurs de caprins (68 %) pratiquent le poly-élevage : un quart de ces éleveurs entretient plus de deux types d'animaux.

Le porcin est l'élevage le plus pratiqué avec l'élevage de caprins ; cette association concerne près de 85 % des éleveurs caprins de la Polynésie française. Cette association est cependant moins marquée aux ISLV.

L'association avec l'élevage bovin concerne un quart des éleveurs de caprins. Cette pratique est particulièrement observée aux Marquises et dans les ISLV, où elle intéresse un tiers des éleveurs caprins.

Proportion d'éleveurs caprins pratiquant du polyélevage en Polynésie française



POPULATION ACTIVE : DES EXPLOITATIONS FAMILIALES ET UNE MAIN-D'ŒUVRE EN MAJORITÉ MASCULINE

Au total, ce sont **492 personnes** qui ont un lien avec la filière caprine. Les plus gros pourvoyeurs d'emplois sont **les Marquises et les Australes**, avec respectivement 255 et 153 personnes employées en main-d'œuvre permanente ou occasionnelle.

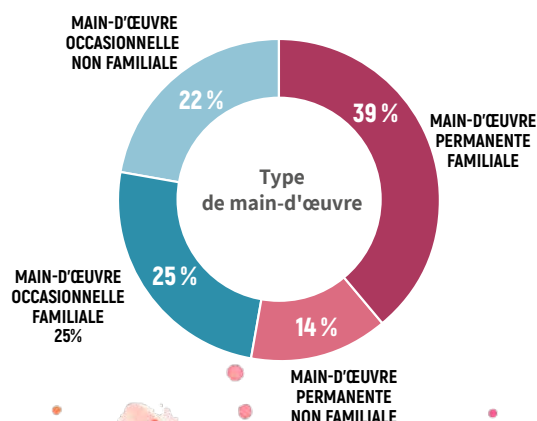
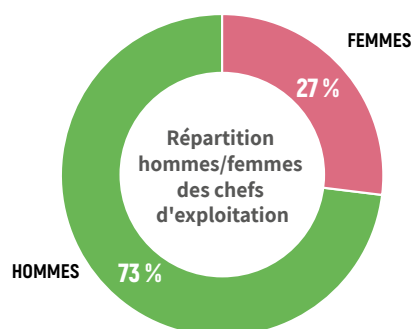
Trois chefs d'exploitation sur dix ont au moins un co-exploitant, et dans 98 % des cas, ils ont un lien familial. La majorité des chefs d'exploitation ayant des caprins sont des hommes (73 %). La moyenne d'âge atteint **50 ans**.

La main-d'œuvre permanente, qui concerne les trois quarts des exploitations, représente 53 % de la main-d'œuvre totale. **Un quart** des chefs d'exploitation fait appel à une **main-d'œuvre occasionnelle**. Cette dernière représente 47 % de la main-d'œuvre totale.

Quel que soit son type, 64 % de la main-d'œuvre totale est issue du cercle familial, avec une nette majorité d'hommes (80 %).

Nombre de personnes actives dans la filière

	Nombre de personnes
Chefs d'exploitation	181
Coexploitants	64
Main-d'œuvre permanente familiale	96
Main-d'œuvre permanente non familiale	35
Main-d'œuvre occasionnelle	116
TOTAL de la population active	376



L'élevage caprin destiné à la viande nécessite très peu de matériel agricole spécialisé, hors clôtures. La majorité des éleveurs, soit environ 80 %, dispose essentiellement de **petits équipements manuels**, qui dominent largement dans tous les archipels. Ce type de matériel, simple et accessible, répond parfaitement aux besoins des éleveurs insulaires poly actifs dans le domaine agricole notamment. Les véhicules de livraison, bien qu'essentiels pour la logistique et la distribution, restent relativement rares dans la plupart des archipels. Le matériel agricole pour le travail du sol des parcours, tels que les équipements à dents ou à lames (rotavateurs), est peu représenté.

II. ÉTAT DE LA FILIÈRE CAPRINE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

LES MARQUISES : LE BASSIN PRINCIPAL DE LA PRODUCTION CAPRINE

En 2023, la Polynésie française compte un total de **8 370 caprins**, dont la majeure partie est concentrée aux Marquises. Cet archipel représente le principal bassin de production, avec 7 358 caprins élevés par 110 éleveurs.

LA FILIÈRE ENTRE 2012 ET 2023

L'évolution du **nombre de têtes caprines** en Polynésie française, entre 2012 et 2023, se caractérise par une **diminution globale de 10 %**. Cette décroissance est principalement portée par les Australes, qui enregistrent une perte des deux tiers de son cheptel, en opposition avec le nombre d'éleveurs qui augmente, et les Marquises, avec une baisse de 5 %. À l'inverse, les IDV affichent une légère augmentation (+13 %), tandis que les ISLV montrent une population stable.

Nombre de caprins et d'éleveurs par archipel en 2023

	Australes	Îles du Vent	Îles Sous-le-Vent	Marquises	Polynésie française
Nombre d'éleveurs	49	10	11	110	181
Nombre de caprins	367	473	110	7358	8370

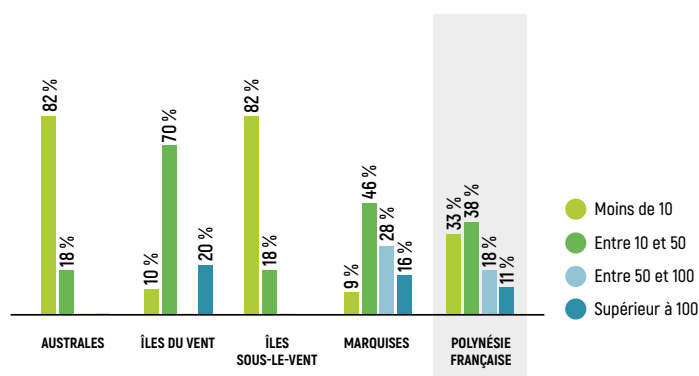
DES TROUPEAUX DE PETITE TAILLE

En Polynésie française, **71 % des éleveurs** caprins possèdent un **petit cheptel de moins de 50 têtes**, avec 38 % ayant entre 10 et 50 têtes et un tiers ayant moins de 10 têtes. Les éleveurs avec **plus de 50 têtes** représentent 29 % mais leur répartition varie fortement selon les archipels.

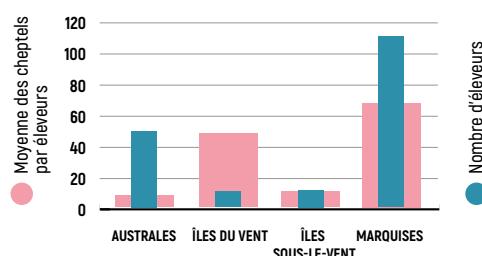
Les Marquises se démarquent avec 44 % des éleveurs détenant plus de 50 têtes. Viennent ensuite les IDV, où la taille moyenne de cheptel est de 47 animaux.

Les **Australes** et les **ISLV** se caractérisent par une taille moyenne de **cheptel inférieure à 10**.

Répartition des éleveurs par taille de cheptel



Nombre d'éleveurs et taille moyenne du cheptel par archipel



UNE PROPORTION IMPORTANTE DE CAPRINS EN SEMI-LIBERTÉ

En Polynésie française, l'élevage caprin se caractérise par une **proportion importante d'éleveurs laissant leur cheptel en semi-liberté** (35 %).

Cette méthode d'élevage consiste à laisser les animaux paître à l'extérieur des parcs, en milieu naturel. Cela concerne plus de la moitié des caprins de Polynésie française (55 %, soit plus de 4 500 têtes). Elle est **caractéristique des pratiques aux Marquises**, puisqu'elle concerne 41 % des éleveurs et **60 % du cheptel** de l'archipel.

DES RATIONS CAPRINES MAJORITAIREMENT LOCALES

En Polynésie française, 98 % du cheptel des éleveurs de caprins exclusifs (soit 35 % du cheptel total), consomme du **fouillage produit localement**. Pour rééquilibrer les rations, notamment en protéines et en minéraux, des compléments alimentaires sont également employés. Parmi eux, le **tourteau de coprah** est consommé par 64 % du cheptel (surtout aux Marquises et aux Australes) pour son apport en protéines. Les ISLV n'y ont pas recours. Par ailleurs, 10 % du cheptel des Marquises a en complément, des écarts de tri ou des déchets de culture et près de la moitié de celui des ISLV. Ils sont absents ailleurs.

Globalement, plus de 90 % des éleveurs caprins s'appuient sur des ressources alimentaires disponibles localement.

LA TRANSFORMATION DES PRODUITS CAPRINS EN POLYNÉSIE FRANÇAISE : UN POTENTIEL INEXPLOITÉ

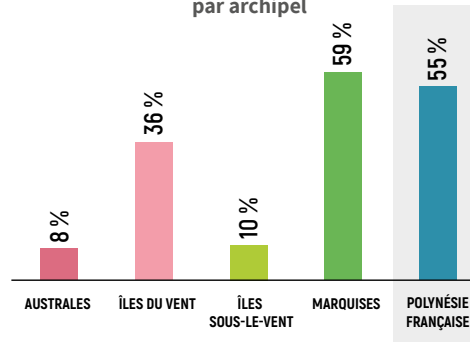
En Polynésie française, la **transformation des produits caprins reste un domaine très peu exploité**. Ce phénomène, observé dans tous les archipels, souligne un **secteur majoritairement orienté vers la commercialisation d'animaux vivants** sans ajout de valeur.

Dans l'archipel de la Société, l'absence de transformation est totale.

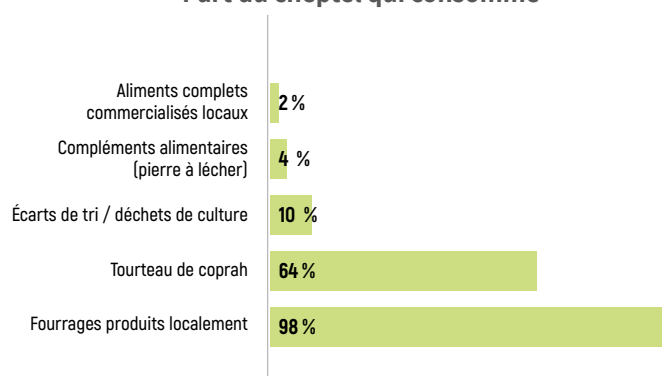
Aux **Marquises**, bien qu'une majorité d'éleveurs ne pratique pas de transformation (environ 70 %), une activité de transformation se développe : 11 % des éleveurs y réalisent de la découpe de viande ou conditionnent leurs produits en caissettes. L'archipel recèle un **potentiel de développement** à condition que des structures adaptées y soient présentes, tels que des ateliers de découpe aux normes sanitaires. La préparation de plats cuisinés, quant à elle, demeure quasiment absente avec à peine 5 % des éleveurs concernés, et tous situés aux Marquises.



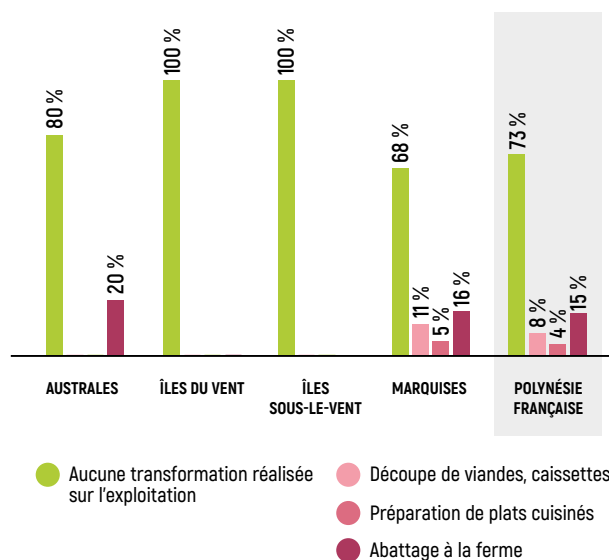
Proportion de caprins en semi-liberté par archipel



Part du cheptel qui consomme



Transformation des produits caprins



L'abattage à la ferme est pratiqué par une minorité localisée uniquement aux Australes et aux Marquises (respectivement 20 % et 16 % des éleveurs).

Ce faible taux de transformation met en évidence plusieurs **défis structurels pour le secteur caprin en Polynésie française** : manque d'infrastructures, absence de circuits organisés pour la valorisation des produits, ou encore une faible demande locale pour des produits transformés.

L'ÉLEVAGE CAPRIN : ENTRE CONSOMMATION LOCALE ET DYNAMIQUE COMMERCIALE

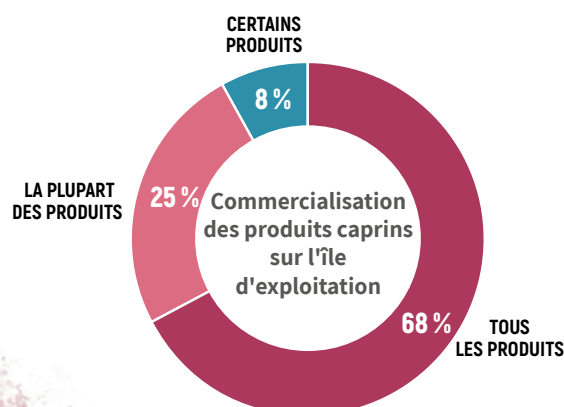
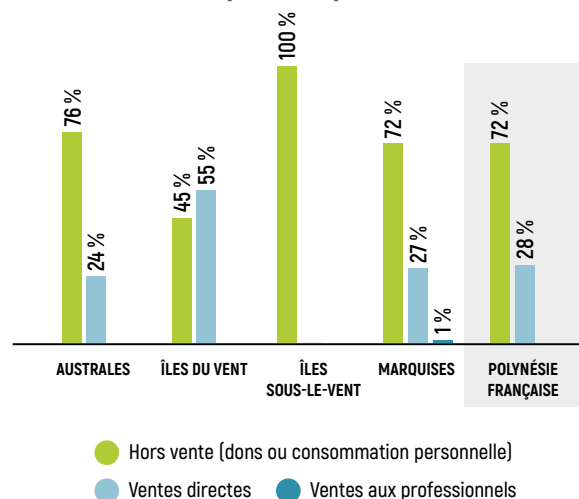
La **consommation personnelle et les dons** représentent environ 70 % de la production, suivis des ventes directes.

Les tendances diffèrent entre les archipels. **Aux Australes et aux Marquises**, près de 70 % des produits caprins sont **destinés à la consommation personnelle ou aux dons**, l'autre part étant réservée aux ventes directes ou professionnelles.

Dans les **IDV**, la **moitié de la production est écoulee sous forme de ventes directes**, tandis que l'autre moitié est dédiée à un usage personnel. Dans les **ISLV**, la totalité des produits est consacrée à un **usage non commercial**, soulignant une très faible intégration de cette activité dans les circuits de vente.

La **commercialisation caprine est majoritairement locale**, puisque 68 % des éleveurs vendent l'ensemble de leurs produits, animaux vivants ou viande, directement sur leur île d'exploitation. Environ un quart des éleveurs commercialise la plupart de leurs produits sur place, tandis que, pour 8 %, ils ne vendent qu'une partie de leur production sur l'île.

Destination des produits caprins par archipel



ÉLEVAGE CAPRIN

+12% par rapport
à 2012

181
EXPLOITATIONS
EN 2023

68 %
D'ÉLEVEURS EN
POLYÉLEVAGE
98 % CULTIVENT
DES VÉGÉTAUX



8 370 CAPRINS
RECENSÉS
EN 2023

-10% par rapport
à 2012

55 %
DE CAPRINS
EN SEMI-LIBERTÉ

45 %
DE CAPRINS
EN PÂTURAGES

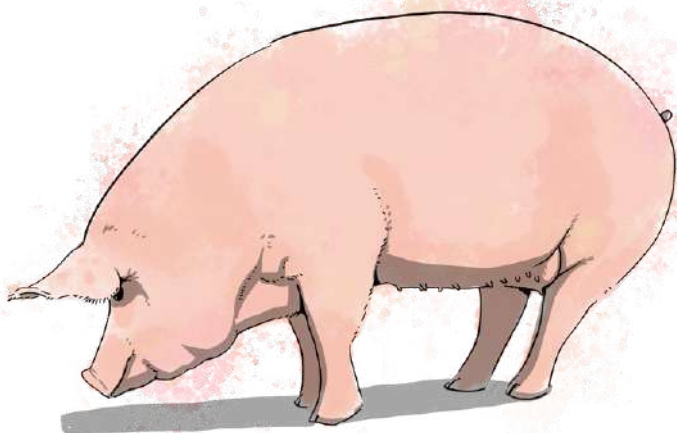
DANS LES EXPLOITATIONS

376
PERSONNES
TRAVAILLENT
DANS L'ÉLEVAGE
CAPRIN

27 % SONT DES
FEMMES

50 ANS D'ÂGE
MOYEN





L'élevage PORCIN en Polynésie française : une filière bien implantée

I. PROFIL DES EXPLOITATIONS

DES EXPLOITATIONS PLUS NOMBREUSES

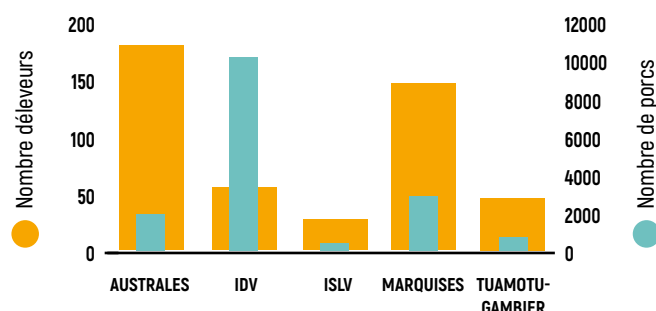
En 2023, l'élevage porcin en Polynésie française est réparti sur **453 exploitations**, un chiffre qui **a progressé de 51 %** depuis le dernier recensement général de l'agriculture de 2012. Cette dynamique est portée notamment par les **Australes**, qui regroupent 40 % des éleveurs, faisant de cet archipel la région comptant le plus grand nombre d'éleveurs de porcs, et les **Marquises**, avec près d'un tiers des exploitations. Cette progression illustre une mobilisation et un intérêt accru des éleveurs pour cette activité.

Les Îles du Vent (IDV) concentrent 12 % des éleveurs, devant les Tuamotu-Gambier (TG) avec 10 %, et enfin les Îles Sous-le-Vent (ISLV) qui représentent 6 % des exploitations porcines.

Ces chiffres sont à mettre en perspective avec la répartition du cheptel porcin. On observe ainsi **deux profils différents** : les Îles du Vent, qui concentrent un grand nombre d'animaux dans peu d'exploitations, avec un cheptel moyen de 185 porcs de plus de 30 kg, et les autres archipels, caractérisés par un grand nombre d'éleveurs et un cheptel de 15 porcs en moyenne.

L'âge moyen des exploitations est de 17 ans et une part significative des exploitations est issue de reprises familiales (47 %). Ce phénomène est particulièrement marqué aux Australes (52 %) et aux Marquises (33 %), où cette transmission intergénérationnelle est la plus fréquente.

Répartition des éleveurs
et du cheptel de porcs de plus de 30 kg



DES ÉLEVEURS PLURIACTIFS

En Polynésie française, les éleveurs de porcs se distinguent par leur pluriactivité, combinant l'élevage porcin dans un système plus large où se mêlent agriculture (pour 87 % d'entre eux), polyélevage (pour 40 %) et parfois même de la coprahculture (19 %).

L'élevage porcin s'intègre fréquemment aux **cultures fruitières**, une pratique adoptée par près de trois quarts des éleveurs. Ce lien est particulièrement fort aux Australes et aux Marquises, où respectivement 43 % et 42 % des exploitations associent arbres fruitiers et bois d'œuvre à l'élevage. Les **cultures vivrières** sont une autre composante essentielle des exploitations, avec 56 % des éleveurs intégrant cette production. Ces cultures sont largement pratiquées aux Australes, où elles concernent 56 % des exploitations, et aux Marquises, avec un taux d'intégration de 31 %.

Parallèlement, 40 % des éleveurs de porcs associent leur activité à au moins une autre espèce animale. Près d'un

ÉLEVAGE PORCIN

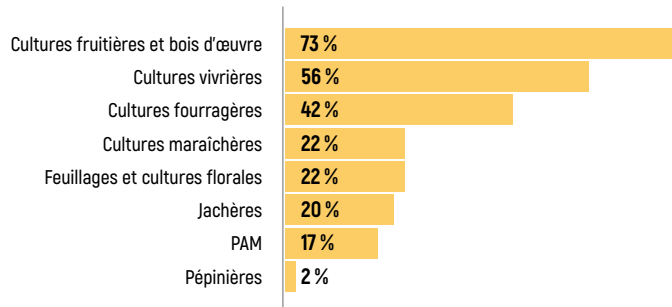
quart pratique l'élevage **caprin**, plus nombreux aux Marquises (56 %) et aux Australes (33 %). Enfin, 12 % associent les porcs aux bovins ; une pratique plus répandue aux Marquises (68 %).

Bien que moins répandue, 19 % des éleveurs combinent l'élevage porcin avec la coprahculture. Une pratique est bien visible aux Australes, où elle représente 56 % des cas, ainsi qu'aux Marquises et aux Tuamotu-Gambier, avec chacun 20 % des parts.

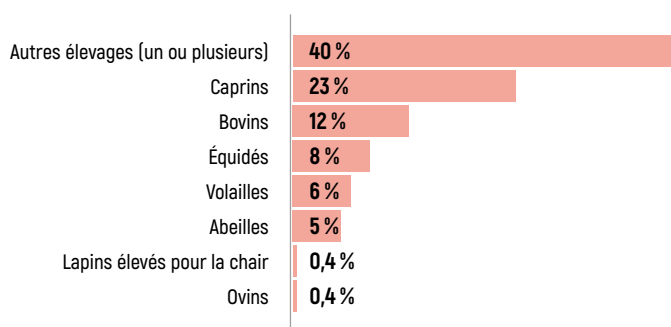
La pêche est également pratiquée par 44 % des éleveurs de porcs dont 15 % le font à des fins commerciales ; cette co-activité est particulièrement représentée aux ISLV, où la pêche constitue un revenu supplémentaire pour 19 % des exploitants.

Finalement, seuls **40 exploitants pratiquent en exclusivité l'élevage de porcs**, ne combinant ni élevage d'autres espèces animales, ni activités agricoles, ni coprahculture, soit 9 % des éleveurs ; ces exploitations comptent 7 000 têtes, **soit 44 % du cheptel total**. Les IDV rassemblent 18 de ces éleveurs et 95 % du cheptel, avec un cheptel moyen de 370 têtes. Aux Tuamotu-Gambier, on dénombre 16 de ces éleveurs pour un cheptel moyen de 15 têtes.

Combinaison avec des cultures végétales



Combinaison avec d'autres animaux



UNE ACTIVITÉ QUI SE FÉMINISE

Répartition hommes / femmes des éleveurs porcins

	Australes	Îles du Vent	Îles Sous-le-Vent	Marquises	Tuamotu-Gambier	Polynésie française
Femmes	23 %	20 %	11 %	25 %	37 %	24 %
Hommes	77 %	80 %	89 %	75 %	63 %	76 %

Les **femmes cheffes d'exploitation** dans l'élevage porcin représentent **24 % des effectifs en 2023**, ce qui reste en deçà de la moyenne globale dans l'agriculture (31 %). Cette répartition varie selon les archipels, avec une proportion plus élevée aux Tuamotu-Gambier (37 %, mais seulement 17 femmes) et moins importante aux IDV (20 %, 11 femmes) et aux ISLV (11 %, moins de cinq femmes).

Elles détiennent 15 % du cheptel total, et la taille moyenne de leur cheptel est relativement similaire à celle des hommes.

Cependant, l'élevage porcin s'est considérablement féminisé entre 2012 et 2023, avec une **hausse de 84 % du nombre de femmes cheffes d'exploitation**.

POPULATION ACTIVE : UNE MAIN-D'ŒUVRE EN MAJORITÉ PERMANENTE ET FAMILIALE

Au total, ce sont 1 153 personnes qui travaillent sur des exploitations élevant des porcs. La pratique de la coexploitation concerne 22 % des chefs d'exploitation et implique quasi systématiquement un membre de la famille.

En lien avec le nombre d'exploitations, les archipels **des Australes et des Marquises** se démarquent comme les **principaux pourvoyeurs d'emplois**. Ils regroupent respectivement 42 % et 27 % des personnes travaillant dans ces exploitations.

Concernant la main-d'œuvre, près de 60 % des exploitations en mobilisent. La main-d'œuvre permanente est majoritairement familiale (70 % de la main-d'œuvre permanente), surtout dans les archipels éloignés (plus de 80 % de leur main-d'œuvre permanente), alors qu'elle l'est moins dans l'archipel de la Société (IDV : 38 % et ISLV : 28 %). En effet, la **main-d'œuvre permanente non familiale** est particulièrement présente aux IDV et ISLV, où elle rassemble respectivement 46 % et 37 % de la main-d'œuvre de ces subdivisions (contre 19 % en moyenne). Elle tient une place réduite dans les Marquises (8 %).

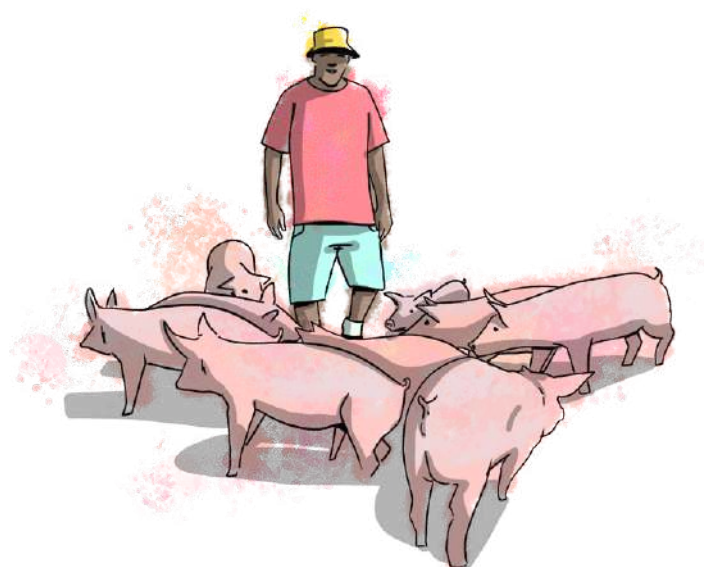
Répartition de la population active

	Nombre de personnes
Chefs d'exploitation	453
Coexploitants	110
Main-d'œuvre permanente familiale	251
Main-d'œuvre permanente non familiale	114
Main-d'œuvre occasionnelle	225
TOTAL de la population active	1 153

FOCUS SUR LES ÉLEVAGES EXCLUSIFS

Parmi les 40 éleveurs qui pratiquent exclusivement l'élevage de porcs, on observe que le type de main-d'œuvre (familial ou non) employé est lié à la taille moyenne des élevages.

La main-d'œuvre familiale est surtout présente dans les petits élevages (1 à 50 porcs), alors que la main-d'œuvre non familiale est seulement présente dans les grands élevages (101 porcs et plus). En revanche, on note que les deux types de main-d'œuvre fournissent le même volume de travail ; chacun représentant la moitié du total des ETP.



Enfin, la **main-d'œuvre occasionnelle** est la plus représentée aux ISLV et aux Australes (49 % et 46 % de la main-d'œuvre totale contre 38 % en moyenne), impliquant principalement des travailleurs non familiaux.

DES ÉLEVEURS PEU MÉCANISÉS

Afin d'appréhender la mécanisation liée à l'élevage de porcs, l'analyse porte sur 271 éleveurs qui produisent uniquement du porc en espèce animale, soit **60 % des éleveurs et près de trois quarts du cheptel**.

L'élevage porcin en Polynésie française se caractérise par une mécanisation très limitée dans tous les aspects de la production.

Les technologies modernes, comme les **abreuvoirs automatiques et les systèmes d'alimentation automatiques, sont extrêmement rares** (respectivement présents chez seulement 4 % et 2 % des exploitants). Elles sont principalement utilisées aux IDV, qui concentrent les plus grandes exploitations en Polynésie française.

Nombre d'ETP par taille de cheptel

Taille du cheptel	ETP MDO familiale	ETP MDO non familiale
1 à 5	0	0
6 à 20	13	0
21 à 50	2	0
51 à 100	1	0
101 et plus	7	23
TOTAL	23	24

LES DÉJECTIONS PORCINES : UN POTENTIEL

DE VALORISATION ENCORE PEU EXPLOITÉ

Sur les 271 exploitants qui ne font que de l'élevage de porcs, seuls 3 disposent d'équipements permettant la récupération mécanisée des déjections.

Le **lisier**¹ et le **fumier**² sont les deux **principaux engrais organiques valorisés** (vente, don, épandage ou enfouissement notamment). Parmi eux, le **lisier** est de loin le plus valorisé, représentant **87 % des fertilisants organiques employés**. Sur l'ensemble des 271 exploitations porcines, seules 9 font usage de fumier.

Parmi les exploitations valorisant à la fois du lisier et du fumier, une **large majorité valorise moins de 50 % du volume total de leurs effluents** (80 %).

Un lien notable apparaît entre la taille du cheptel et le niveau d'utilisation des effluents. Les petites et moyennes exploitations, regroupant entre 1 et 50 bêtes, représentent 92 % des élevages. Parmi elles, 83 % valorisent moins de la moitié de leurs effluents, et seulement 12 % atteignent un taux de valorisation supérieur à 75 %. En revanche, dans les exploitations de plus grande envergure, comptant plus de 51 bêtes, 48 % valorisent moins de la moitié et 24 %, plus de 75 % du volume. Les exploitations de plus grande taille semblent donc mieux valoriser leurs effluents.

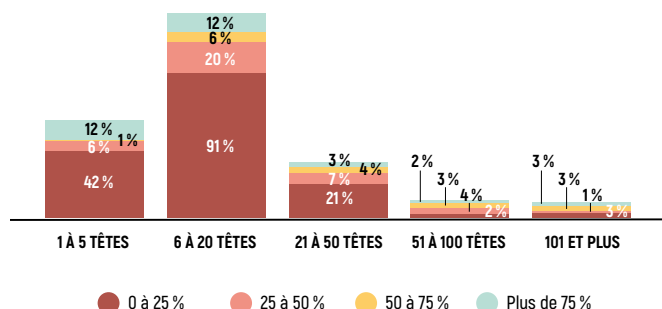
L'analyse par archipel ne dégage pas de spécificité géographique.

TYPES DE VALORISATION DES EFFLUENTS

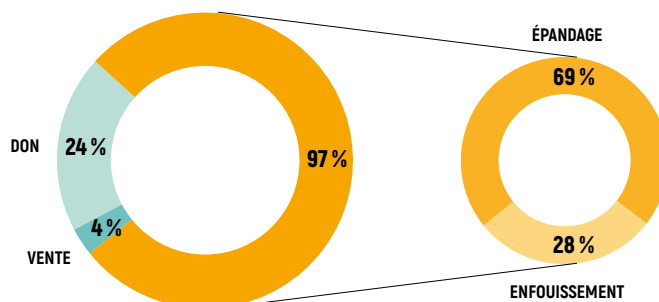
Pour la partie valorisée de ces fertilisants organiques, 77 % des exploitants **épandent l'intégralité des effluents sur leurs cultures**, et pour 22 % d'entre eux, l'épandage est suivi d'un enfouissement, ce qui est une pratique plus efficace et respectueuse de l'environnement. Une partie des effluents est donnée pour 19 % des éleveurs ou vendue pour seulement 3 % d'entre eux.

Le **stockage des déjections** reste également une **pratique minoritaire** pour ces éleveurs, puisqu'il ne concerne que 14 % d'entre eux. Parmi ces éleveurs, la solution la plus courante est le stockage en fosse extérieure non couverte pour 28 % des cas, qui se distingue du stockage en fosse extérieure avec couverture pour 23 %, suivi par la méthode de compostage pour 23 %, ainsi que le stockage d'effluents directement au champ pour 18 %. Enfin, 26 % de ces exploitations utilisent d'autres types d'installations alternatives, comme le stockage en caisson ou autre.

Niveau de valorisation du lisier et du fumier de l'exploitation selon la taille du cheptel



Nombre d'exploitations selon le mode d'utilisation des effluents



¹ Déjections animales + eau

² Déjections animales + pailles ou débris végétaux

II. ÉTAT DE LA FILIÈRE PORCINE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

LES ÎLES-DU-VENT : PRINCIPAL BASSIN DE PRODUCTION

En Polynésie française, l'élevage porcin regroupe un cheptel total de **16 013 têtes**. **Celui-ci a progressé de 16 %** par rapport au recensement de 2012, mais l'évolution est néanmoins différente d'un archipel à un autre. La population porcine a diminué de 15 % aux TG et a crû de 10 % aux IDV et aux Marquises. Aux ISLV et aux Australes, le cheptel a presque doublé.

En 2023, l'activité reste majoritairement **concentrée dans les IDV**, qui abritent près de 10 150 porcs, soit **près de deux tiers** du cheptel total (63 %), alors que l'archipel ne représente que 12 % des exploitations. La **taille moyenne du cheptel** par exploitation est de **185 porcs contre 35 tout archipel confondu**, ce qui témoigne d'un modèle

d'élevage plus intensif. Par ailleurs, seulement 2 % des exploitants (8) détiennent à eux seuls près de la moitié de la production porcine totale.

Les Marquises, deuxième région en termes de nombre d'exploitants (32 %), regroupent 2 856 porcs en 2023, soit 18 % du cheptel pour un total moyen de 20 têtes.

À l'inverse, les Australes, bien qu'elles concentrent 40 % des éleveurs, ne comptent que 12 % du cheptel total. La taille moyenne du cheptel n'est que de 11 têtes.

Les ISLV, malgré un doublement de leur cheptel, regroupent le moins d'exploitations et le plus petit cheptel du territoire.

Cette disparité met en lumière **des écarts importants entre les archipels, impliquant des différences dans les modes de production**, les capacités d'élevage et les capacités d'abattage aux normes, et donc de potentiel de commercialisation.

Répartition exploitation / porcs par archipel

	AUS	IDV	ISLV	MARQ	TG	Total général
Nombre d'exploitations	179	55	27	146	46	453
Part exploitation par archipel	40 %	12 %	6 %	32 %	10 %	100 %
Nombre de porcs	1 904	10 150	399	2 856	704	16 013
Part porcs par archipel	12 %	63 %	2 %	18 %	4 %	100 %
Taille moyenne du cheptel par archipel	10,6	184,5	14,8	19,6	15,3	35,3

UNE COMPOSITION DU CHEPTEL PORCIN EN LIEN AVEC LA PRÉSENCE DE L'ABATTOIR

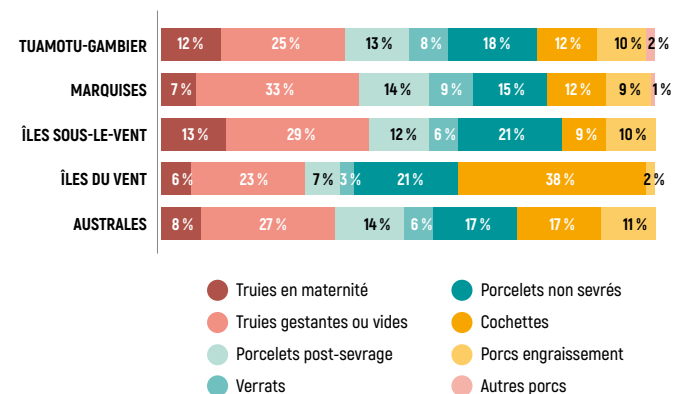
La composition des troupeaux varie notablement.

Aux IDV, les **porcs en engraissement** représentent 38 % de l'effectif, tandis que dans les autres archipels, ils constituent entre 9 % et 17 % du cheptel. Cette disparité est à rapprocher de la présence sur l'île de Tahiti de l'unique abattoir, qui offre des débouchés à cette catégorie d'animaux dans un circuit commercial formel. Dans les archipels, une grande partie de la production est écoulee en sortie de post-sevrage.

Les **performances en matière de reproduction** sont relativement **homogènes** mais faibles sur l'ensemble de la Polynésie française. Le nombre moyen de porcelets par truie en maternité est de 4 aux IDV, et est compris entre 2 aux TG et 4,5 aux Marquises, alors que le chiffre attendu s'établit autour de 10.

Le nombre de truies par verrat est de 6 aux IDV, alors qu'il est de 2,1 en moyenne pour l'ensemble des autres archipels.

Composition des troupeaux porcins



FOCUS SUR LES EXPLOITATIONS DE PLUS DE 500 PORCS

Les **performances des élevages** de plus de 500 porcs se rapprochent des résultats observés dans les collectivités d'outre-mer. Les porcs produits comprennent les porcelets, porcs à l'engraissement et cochettes.

Performances

Nb de porcelets par portée	4,1
Porcelets par truie présente	3,9
Nb truie/ verrat	14,6
Nb porcs produits/truie/an	8,1

Répartition du cheptel

Truies en maternité	366
Porcelets non sevrés	1 483
Truies gestantes ou vides	467
Cochettes	118
Porcelets en post-sevrage	1 766
Porcs engraissement	3 389
Verrats	57
Autres porcs	6

Nombre total de porcs 7 652

UN RENOUVELLEMENT DU CHEPTEL ANCRÉ À LA FERME

La grande majorité des éleveurs porcins privilégie un renouvellement du cheptel directement à la ferme (87 % d'entre eux).

Dans 14 % des exploitations, les reproducteurs sont acquis hors de la ferme mais localement ; une pratique davantage répandue dans l'archipel des Australes (62 % des exploitations).

Par ailleurs, seuls 15 % des éleveurs déclarent avoir fait l'objet d'une visite par un vétérinaire ou un technicien, avec une grande disparité de répartition des visites. Aux IDV, ces visites concernent 45 % des éleveurs, tandis qu'aux Australes, seulement 3 % le sont. Ce pourcentage est de 31 % aux ISLV, 17 % aux Marquises et 15 % aux TG.

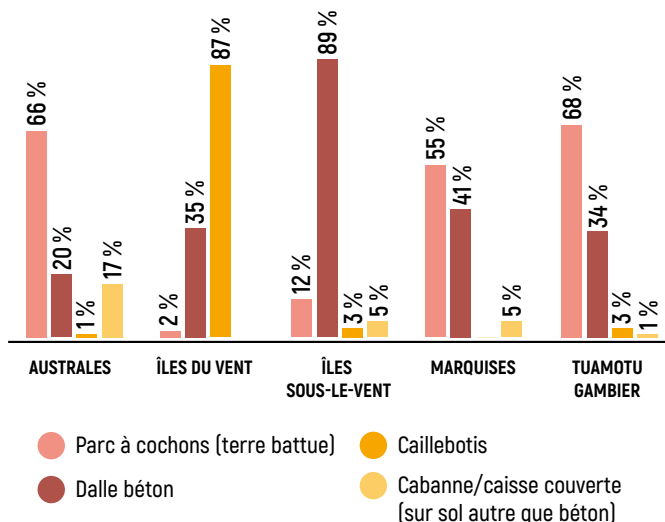
DES BÂTIMENTS PLUTÔT SOMMAIRES

La majorité des porcs des IDV **sont maintenus dans des bâtiments sur caillebotis** (87 %) qui permettent la récupération des lisiers. Ces exploitations représentent 6 % des élevages. Aux ISLV, les dalles de béton concernent 90 % du cheptel.

Dans les autres archipels, la plupart des porcs sont maintenus dans des parcs à cochons sur terre battue. La pratique traditionnelle, en caisses couvertes ou en cabanes, est principalement présente aux Australes et concerne 17 % des porcs de l'archipel.

Parmi les éleveurs de porcs exclusifs, la majorité des exploitations ne compte aucune installation dédiée à la gestion du bétail (90 % d'entre eux). Seuls 5 % ont recours à un local d'abattage.

Repartition du cheptel par type de bâtiments



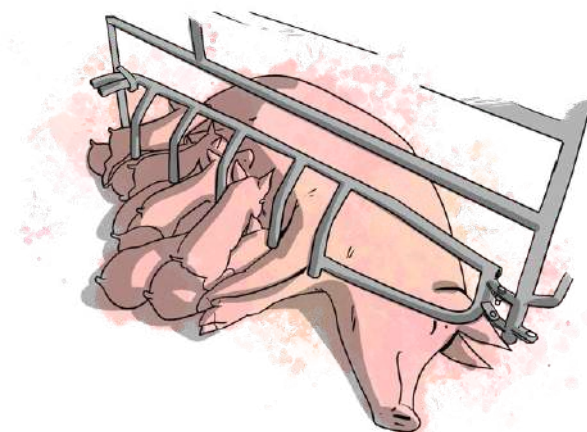
Nombre de m² par tête et par type de bâtiment

	Australes	Îles du Vent	Îles Sous-le-Vent	Marquises	Tuamotu-Gambier	Polynésie française
Parcs à cochons	3,3	29,1	4,9	6	4,6	5,4
Dalle béton	6,6	3,7	6,2	4,2	3,8	4,2
Caillebotis	ss	2,1	1		ss	2,2
Cabane / caisse couverte	1,8	9	5	4,5	8,9	3,3

L'ÉLEVAGE EN EXTÉRIEUR PLUTÔT RÉSERVÉ AUX ARCHIPELS ÉLOIGNÉS

Plus de la moitié des élevages disposent d'un **parcours extérieur** (54 %). La surface globale dédiée est de **87 hectares** et, dans la plupart des cas (57 %), celle-ci est clôturée, permettant un meilleur contrôle des déplacements des animaux tout en leur offrant une certaine liberté.

Néanmoins, globalement, près de trois quarts des animaux n'ont pas accès à un parcours extérieur.



Part de porcs ayant accès à un parcours extérieur

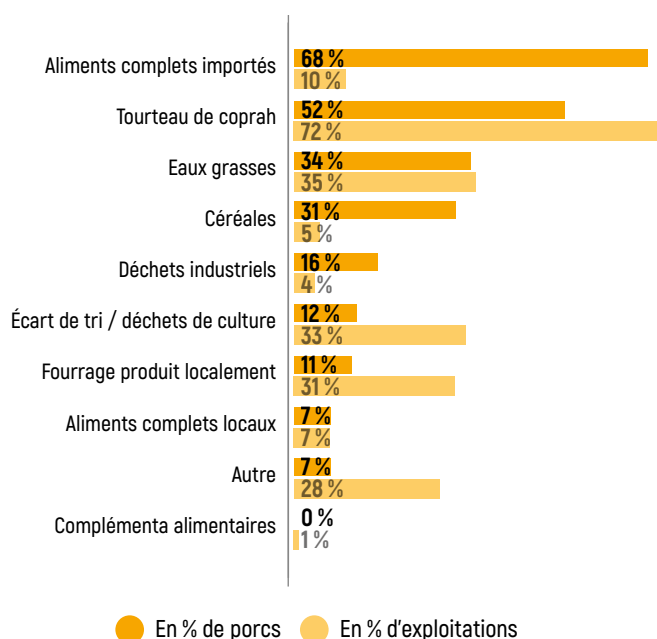
	Australes	Îles du Vent	Îles Sous-le-Vent	Marquises	Tuamotu-Gambier	Polynésie française
NON	34 %	93 %	48 %	31 %	66 %	73 %
Oui pour tous	48 %	6 %	21 %	58 %	26 %	21 %
Oui pour une partie	18 %	1 %	31 %	11 %	8 %	6 %

L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE POUR LA PLUPART DES ÉLEVAGES PORCINS DES ARCHIPELS

Sur la base des éleveurs porcins exclusifs, une majorité de porcs consomme des **aliments complets importés** (68 %). Viennent ensuite le **tourteau de coprah** (52 % des porcs), un apport essentiel en raison de sa disponibilité et de sa valeur nutritionnelle, et les eaux grasses, c'est-à-dire restes alimentaires en provenance d'inventus de supermarchés et de déchets de cuisine, sont également utilisées pour 1/3 d'entre eux.

Lorsque l'on interroge l'ensemble des éleveurs (453) sur le degré d'autonomie alimentaire concernant leurs porcs, ceux-ci déclarent des niveaux variés d'autonomie alimentaire. Elle est particulièrement élevée aux Australes et aux Marquises. En revanche, un tiers des exploitations des IDV déclarent n'avoir aucune autonomie. Sur l'ensemble de la Polynésie française, seuls **38 % atteignent une autonomie de plus de 90 %**.

Alimentation du bétail des éleveurs exclusifs



● En % de porcs ● En % d'exploitations

Degré d'autonomie alimentaire

	Australes	Îles du Vent	Îles Sous-le-Vent	Marquises	Tuamotu-Gambier	Polynésie française
> 90 %	41 %	20 %	41 %	45 %	28 %	38 %
Entre 75 % et - de 90 %	20 %	9 %	15 %	25 %	13 %	19 %
< 50 %	16 %	27 %	15 %	8 %	17 %	15 %
Aucune	2 %	33 %	11 %	7 %	20 %	9 %

LA VIANDE PEU VALORISÉE SUR L'EXPLOITATION ET VENDUE LOCALEMENT

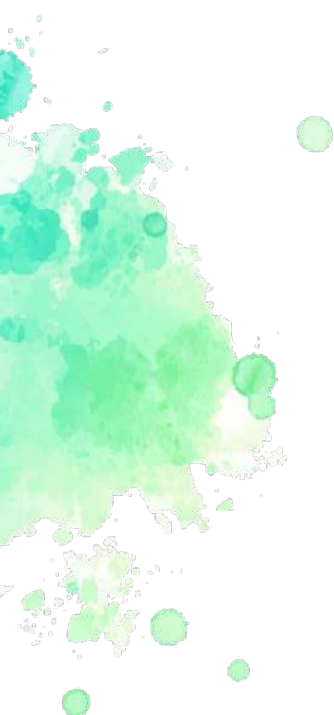
Près de la moitié des éleveurs de porcs exclusifs (45 %) n'entreprennent aucune forme de transformation de leur production et vendent leur production sur pied.

Parmi les démarches de valorisation, **l'abattage à la ferme est le plus courant**. Il est réalisé par 22 % du total des exploitants et particulièrement pratiqué aux Australes, où il concerne 68 % des exploitants.

Les pratiques de **découpe de la viande, caissettes**, ... restent **rare**s et concernent seulement 5 % des éleveurs. Ces résultats doivent être analysés au regard de la réglementation en matière d'hygiène des denrées alimentaires, laquelle interdit toute remise dans un circuit commercial de porc abattu en dehors d'une structure agréée après inspection sanitaire.

En Polynésie française, la quasi-totalité des éleveurs spécialisés dans la production porcine commercialisent tout ou partie de leurs produits sur leur île d'origine (95 %). Dans 85 % des cas, ils parviennent à vendre la totalité sur leur île d'exploitation. Cette tendance s'étend à l'échelle de la Polynésie française.

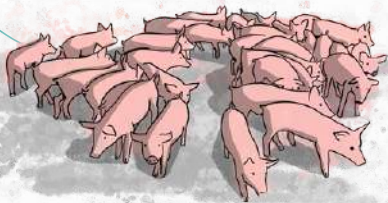
La répartition des débouchés de la production montre une différence entre les archipels. Les IDV sont principalement tournées vers la vente aux professionnels, notamment aux transformateurs ou préparateurs (lié à la présence de l'abattoir). Les ISLV sont essentiellement tournées vers la vente directe aux particuliers, quand les archipels éloignés privilégient les circuits hors vente (autoconsommation et dons aux proches).



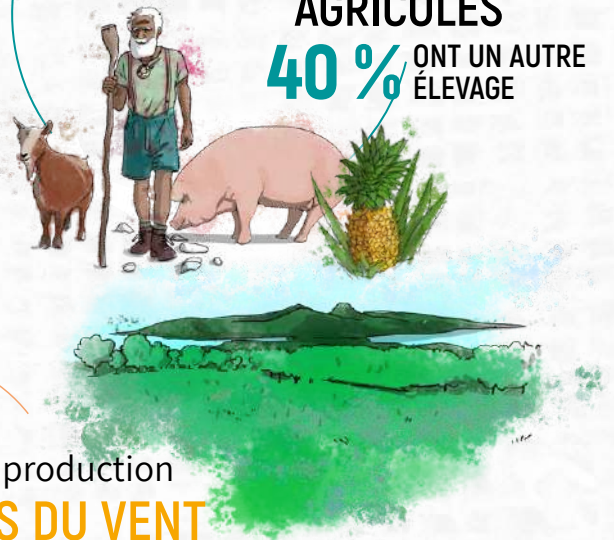
ÉLEVAGE PORCIN

453 **+51 %** par rapport à 2012
EXPLOITATIONS
EN 2023

16 000 **+16 %** par rapport à 2012
PORCS
RECENSÉS
EN 2023



87 %
D'ÉLEVEURS EN
POLYACTIVITÉS
AGRICOLLES
40 % ONT UN AUTRE
ÉLEVAGE



Bassin de production
LES ÎLES DU VENT
2/3 du cheptel

8
ÉLEVEURS
= **50 %**
DU CHEPTEL

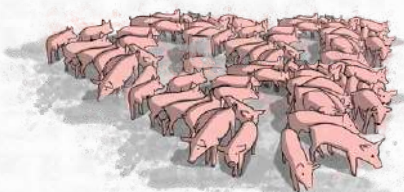
Porcs en bâtiment
82 % du cheptel
VERSUS 54 % DES ÉLEVAGES
SUR PARCOURS EXTÉRIEURS



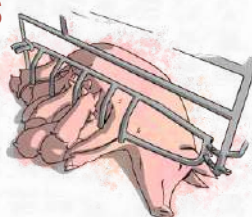
> ALIMENTS COMPLETS IMPORTÉS
68 % DES PORCS
> TOURTEAU DE COPRAH
52 % DES PORCS

DEUX MODÈLES D'ÉLEVAGE

IDV
12 %
DES EXPLOITATIONS
ET UN CHEPTEL
MOYEN DE 185 TÊTES



LES AUTRES ARCHIPELS
88 %
DES EXPLOITATIONS
ET CHEPTEL MOYEN
DE 15 TÊTES



DÉJECTIONS PORCINES
80 %
DES ÉLEVEURS VALORISENT
MOINS DE 50 % DU VOLUME



La VOLAILLE

en Polynésie française :
une filière largement
consacrée à la production
d'œufs

REPÈRE

En 2023, la production d'œufs, encadrée par des quotas d'animaux, est de 57,31 millions d'œufs pour une valeur marchande de 1 304 millions de F.CFP. La production de volailles de chair est minime.¹

I. PROFIL DES EXPLOITATIONS

L'ACTIVITÉ POULES PONDEUSES MAJORITAIRE

En 2023, la Polynésie française recense **127 exploitations** élevant 296 128 volailles, dont **90 %** élèvent des poules pondeuses (110 exploitations) et 60 % sont exclusivement éleveurs de volailles (77 exploitations).

L'activité **d'élevage de volailles** est largement dédiée à l'élevage de poules pondeuses : sur les effectifs recensés, 80 % sont des poules pondeuses au stade ponte (237 701), 10 % sont des poussins (23 930) et 8 % des poulettes (29 130).

Par rapport au recensement de 2012, on observe une évolution positive ; le nombre d'éleveurs a plus que doublé (+136 %), associée à une augmentation de cheptel de **40 %**. Cette évolution s'accompagne d'une diminution de la taille moyenne des cheptels de **41 %**, particulièrement marquée aux Marquises et aux Îles Sous-le-Vent.

Les exploitations sont pour **71 % des créations**, 23 % ont fait l'objet d'une reprise familiale. L'âge moyen des exploitations est de 13 ans pour l'ensemble de la Polynésie française, 9 ans aux Tuamotu-Gambier.

UNE FILIÈRE DE CHAIR À DÉVELOPPER

L'ensemble des autres volailles, principalement des **poulets de chair**, représente seulement **2 % du cheptel** (4 376 têtes pour 14 élevages). Ces exploitations sont situées majoritairement aux Îles du Vent (IDV). Les canards, bien que pouvant présenter de l'intérêt, sont peu représentés (455 têtes pour 15 élevages).

Évolution du nombre d'exploitations et du cheptel de volailles

	Éleveurs	Évol. 2023/2012	Cheptel	Évol. 2023/2012	Cheptel moyen
Australes	24	77 %	3 397	34 %	142
Îles du Vent	33	85 %	263 142	46 %	7 974
Îles Sous-le-Vent	16	183 %	12 455	-33 %	778
Marquises	16	167 %	7 458	-2 %	466
Tuamotu-Gambier	38	270 %	9 676	260 %	255
TOTAL	127	136 %	296 128	40 %	2 332

¹ Source : Bulletin statistique 2023

UNE PLURIACTIVITÉ PLUS FRÉQUENTE DANS LES PETITES EXPLOITATIONS

Dans les cheptels de petite taille (moins de 400 têtes), la plupart des éleveurs de volailles pratique aussi une autre activité.

Ils sont aussi cultivateurs (pour près de 60 %) et 40 % élèvent au moins une autre espèce animale (50 éleveurs).

L'association d'élevages qui regroupe le plus d'exploitants est l'élevage **volailles-porcins** (pour un éleveur de volaille sur cinq).

Par ailleurs, l'activité de pêche est pratiquée par 30 % des éleveurs (36 éleveurs) dont la moitié aux Tuamotu-Gambier. La taille moyenne de leur cheptel est de 208 têtes.

POPULATION ACTIVE : 464 PERSONNES CONCERNÉES

Au total, ce sont **464 personnes** qui travaillent dans l'élevage de volailles. Elles ne s'y consacrent pas intégralement puisque la pluriactivité concerne une grande part des exploitations.

L'âge moyen du chef d'exploitation est de **53 ans**, quand il est de 49 ans en moyenne pour l'ensemble des agriculteurs.

L'élevage de volailles attire de plus en plus de femmes. Alors qu'elles représentaient un quart des chefs d'exploitation en 2012, elles constituent, en 2023, 38 % des chefs d'exploitation.

DES ÉLEVEURS PEU MÉCANISÉS

La majorité des éleveurs n'ont ni abreuvoir, ni chaîne d'alimentation automatiques (71 %), en lien avec la petite taille des élevages.

UN ÉQUIPEMENT ESSENTIEL : LE VÉHICULE DE LIVRAISON

Pour les besoins de leur exploitation, ils utilisent soit un véhicule de livraison (71 %), soit un bateau (10 % localisés aux TG), dont ils sont propriétaires.



Nombre de personnes actives dans la filière

	Nombre de personnes
Chefs d'exploitation	126
Coexploitants	37
Main-d'œuvre permanente familiale	67
Main-d'œuvre permanente non familiale	133
Main-d'œuvre occasionnelle	101
TOTAL de la population active	464

II. ÉTAT DE LA FILIÈRE VOLAILLE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

UNE TAILLE DE CHEPTEL FORTEMENT INFLUENCÉE PAR LA LOCALISATION

De fortes disparités de taille des cheptels et de production d'œufs sont observées.

Les plus grandes sont situées aux Îles du Vent et aux Îles Sous-le-Vent (entre 8 000 et 60 000 poules).

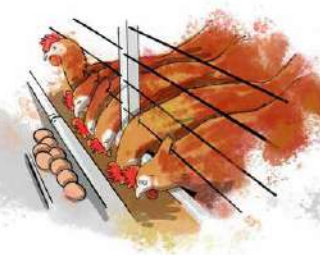
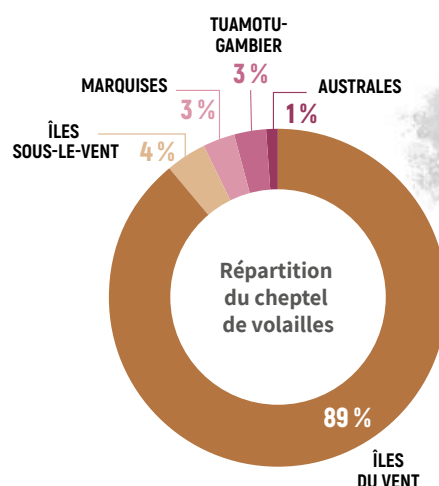
Les Marquises et TG comptent quelques exploitations de tailles moyennes (entre 1 000 et 5 000 poules). Les TG regroupent le plus d'exploitations de petites tailles (moins de 1 000 poules) en rapport avec le nombre d'habitants.

La production moyenne par poule est de 229 œufs/an, tous modes d'élevage confondus (cage, au sol, plein air).

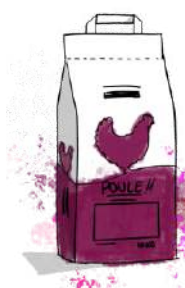
et bio). En Europe, une poule produit en moyenne 240 œufs par an, les poules les plus productives pouvant aller jusqu'à 300. Les Australes et ISLV semblent plus productives avec respectivement 315 et 258 œufs/poule/an ; les TG sont les moins productives avec 177 œufs/poule/an. Ces valeurs reposent sur des effectifs de plus petite taille où l'enregistrement des résultats est moins rigoureux. Elles fournissent cependant une indication intéressante. On observe une différence de 5 % entre les volumes de production estimés par les statistiques agricoles de la DAG et les résultats du RGA.

Données sur les élevages de poules pondeuses recensés

	Australes	Îles du Vent	Îles Sous-le-Vent	Marquises	Tuamotu-Gambier	Total
Exploitations	22	25	14	12	37	110
Cheptel	3 024	206 212	12 234	6 770	9 461	237 701
Production d'œufs annuelle	952 229	47 168 680	3 157 400	1 497 060	1 672 574	54 447 943
Cheptel moyen	137	8 248	874	564	256	2 161
Production d'œufs par poule	315	229	258	221	177	229



UNE ALIMENTATION ESSENTIELLEMENT IMPORTÉE



La majorité des exploitants de poules pondeuses estime n'avoir aucune autonomie en matière d'alimentation (78 %).

Seuls 40 % des exploitants, dont le cheptel moyen est de 220 volailles, **déclarent utiliser des matières premières locales pour les nourrir au moins en partie.**

La plupart des exploitants nourrissent leurs animaux exclusivement avec des aliments importés, qu'il s'agisse d'aliments complets, de céréales ou d'aliments fabriqués localement à partir de céréales.

Cette dépendance générale à l'aliment importé, bien qu'assurant une alimentation adaptée aux besoins nutritionnels, peut avoir des **conséquences sur le bien-être animal** : un tiers des exploitations a connu des périodes de pénurie alimentaire pour leurs animaux en raison de ruptures d'approvisionnement. Les Tuamotu-Gambier sont particulièrement exposés à ce risque avec la moitié des exploitations concernées.

UN RENOUVELLEMENT MAJORITAIREMENT PAR IMPORTATION

Le renouvellement des pondeuses par importation de poussins est pratiqué par 50 éleveurs, représentant 98 % des volailles.

BIEN-ÊTRE : LE DÉBUT DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE PLEIN AIR ET AU SOL DES PONDEUSES

Plus de la moitié des éleveurs de poules pondeuses a opté pour un **mode d'élevage sans cage**, mais ils ne représentent encore que 5 % des effectifs de poules pondeuses. Cette modalité est particulièrement développée dans les archipels des Australes et des Tuamotu-Gambier, et plus faiblement implantée aux Marquises, où l'élevage en cage reste majoritaire.

En moyenne, dans ces modèles de production favorisant le bien-être des animaux, la **densité de poules dans les bâtiments** est de **2,2 poules/m²** et les poules disposent de 3,4 m² de parcours.

Plus de la moitié des éleveurs reçoit la visite d'un vétérinaire ou d'un technicien annuellement (55 %).

3 % des éleveurs sont certifiés BIO, pour tout ou partie de leur production. Leur productivité atteint 272 œufs par poule par an, ce qui reste au dessus de la moyenne.



DIFFÉRENTS DÉBOUCHÉS DE VENTE SELON L'ARCHIPEL

La majorité des éleveurs écoule la plupart de leurs produits sur l'île de l'exploitation (**88 %**).

La **vente aux professionnels**, commerçants ou restaurateurs absorbe, en moyenne, **42 % de la production d'œufs**. Les Marquises se démarquent par une part significativement plus importante pour ce type de vente (72 % de la production).

La vente directe tient une place plus importante dans les TG (plus de la moitié de la production contre 39 % en moyenne).

La **production de volailles de chair** est davantage destinée à la **vente directe aux particuliers**, notamment aux IDV et TG (resp. 60 % et 80 % contre 38 % en moyenne), **et au circuit hors vente**, particulièrement aux Australes et Marquises (100 % et 55 % contre 37 % en moyenne).

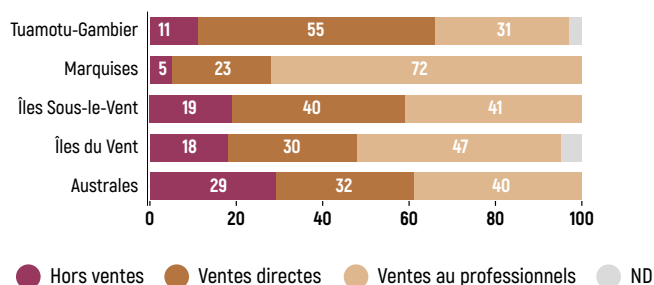
UNE FILIÈRE PRODUCTRICE D'ENGRAIS

La moitié des éleveurs de volaille (53 %) ne vend, ni ne donne, les fientes produites sur son exploitation.

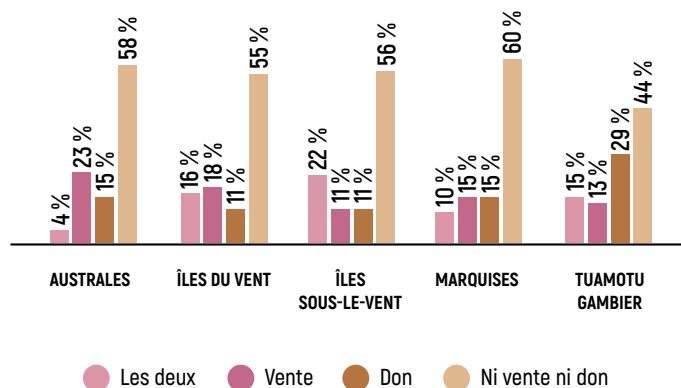
L'autre moitié donne ou vend tout ou partie de cette production.



Répartition en % du mode de commercialisation de la production d'œufs pas archipel



Devenir des fientes de volaille
(En % d'éleveurs)

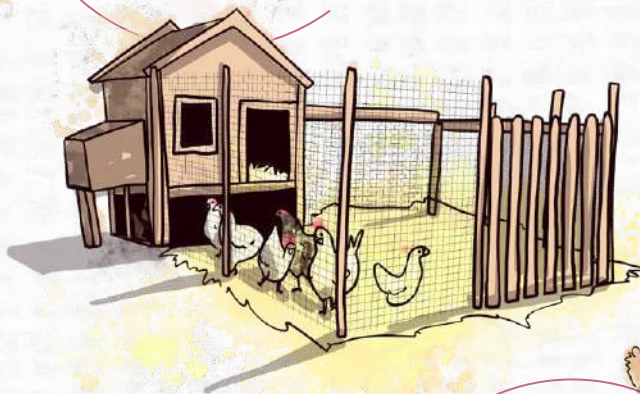


L'AVICULTURE POLYNÉSIENNE

127

EXPLOITATIONS
EN 2023, DONT

110 DE POULES
PONDEUSES



+136 %

D'ÉLEVEURS
PAR RAPPORT
À 2012



+40 %
DE POULES

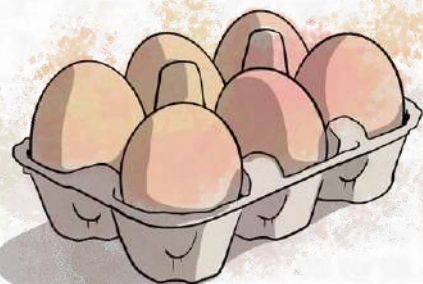


464 PERSONNES
Y TRAVAILLENT

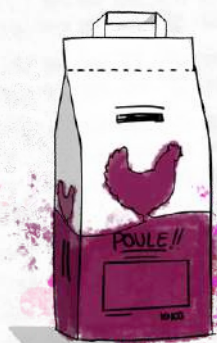


38 % DES CHEFS
D'EXPLOITATION
SONT DES FEMMES

54
MILLIONS
D'ŒUFS



UNE FILIÈRE DÉPENDANTE DES IMPORTATIONS



78%



98%



RUPTURE

34%

DES PETITES EXPLOITATIONS AU SOL...



5%



54%

TAILLE
MOYENNE

215

POULES

... À DE PETITES ET MOYENNES EXPLOITATIONS EN CAGE...

TAILLE
MOYENNE

346

POULES

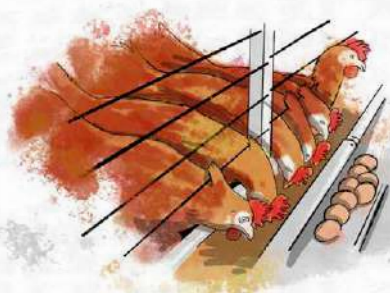


7%



40%

... AUX PLUS GRANDES EN CAGE



88%



6%

TAILLE
MOYENNE

29 969

POULES



L'APICULTURE en Polynésie française



REPÈRE

En 2022, la production totale de miel¹ était évaluée à 129,5 tonnes de miel, pour une valeur marchande de 259 millions de F.CFP.²

I. PROFIL DES EXPLOITATIONS

UNE ACTIVITÉ RÉPARTIE SUR TOUTE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

En 2023, le RGA recense **212 apiculteurs** possédant plus de 30 ruches, pour un total de **6 581 ruches**.

L'activité est déployée sur l'ensemble du territoire, avec une plus faible représentation au niveau de l'archipel des Australes.

UNE FILIÈRE EN FORTE PROGRESSION

Par rapport au recensement de 2012, on observe une évolution positive avec une multiplication par 3,5 du nombre d'apiculteurs sur le territoire. C'est la **progression aux IDV qui contribue le plus à la hausse globale**.

Dans ce contexte, le nombre de ruches a plus que doublé, avec une progression très marquée aux TG, où le nombre de ruches est multiplié par 6.

UNE ACTIVITÉ DE COMPLÉMENT...

Seulement **10 % des apiculteurs**, représentant 17 % des ruches, **déclarent tirer plus des trois quarts de leurs revenus de cette activité**.

La plupart des apiculteurs sont également agriculteurs (60 %), surtout aux Australes et aux Marquises (près de 90 % d'entre eux). L'association à d'autres types d'élevage est plus rare ; moins d'un quart des apiculteurs élève une autre espèce ou plus (un tiers aux Marquises).

Nombre d'exploitations par archipel

	Apiculteurs	Ruches
Îles du Vent	66	2 079
Marquises	55	1 563
Tuamotu-Gambier	41	1 339
Îles Sous-le-Vent	35	1 309
Australes	15	291
TOTAL	212	6 581

Évolution entre 2012 et 2023

	Apiculteurs	Ruches
Îles du Vent	550 %	127 %
Marquises	111 %	69 %
Tuamotu-Gambier	375 %	577 %
Îles Sous-le-Vent	275 %	178 %
Australes	78 %	76 %
TOTAL	253 %	146 %

L'apiculture n'est associée à la coprahculture qu'aux TG et aux Marquises. Elle est pratiquée par la moitié des apiculteurs des TG et pour un quart de ceux des Marquises.

La pêche est également pratiquée par un quart des apiculteurs, et notamment aux TG (pour la moitié d'entre eux). Elle constitue un complément de revenus pour la moitié de ceux qui pêchent.

Un quart des apiculteurs ne pratique ni agriculture, ni autre élevage, ni coprahculture (54 exploitants, dont la moitié aux IDV). Ils détiennent 42 % des ruches, avec une moyenne de 51 ruches par apiculteur. Enfin, **pour 30 % des apiculteurs, ce n'est pas leur activité principale ; parmi ceux-ci, 40 % sont salariés**.

¹ Intègre les producteurs de moins de 30 ruches qui n'ont pas été recensés par le RGA
² Source : Bulletin statistique 2022

... ET QUI POUR UNE MAJORITÉ EST UNE CRÉATION

La reprise de l'activité par un membre de la famille concerne peu d'exploitations (20 % en moyenne). On constate que la majorité des exploitants ont créé leur exploitation (80 % d'entre eux), particulièrement aux TG (90 % des apiculteurs), et celle-ci a en moyenne 7 ans.

POPULATION ACTIVE : UNE ACTIVITÉ SURTOUT FAMILIALE ET PEU FÉMINISÉE

Au total, ce sont **501 personnes** qui travaillent dans l'apiculture.

La moyenne d'âge du chef d'exploitation est de 52 ans.

21 % des chefs d'exploitation sont des femmes, et moins de 10 % des personnes travaillant dans l'apiculture sont recensées dans la main-d'œuvre non familiale.

UNE ACTIVITÉ AVEC PEU D'ÉQUIPEMENTS

Hors équipements de miellerie, un quart des apiculteurs n'utilise aucun engin pour leur activité ; les deux tiers utilisent un **véhicule de livraison ou un bateau** (6 % localisés au TG) dont ils sont propriétaires.

Répartition de la population active

	Nombre de personnes
Chefs d'exploitation	212
Coexploitants	43
Main-d'œuvre permanente familiale	75
Main-d'œuvre permanente non familiale	46
Main-d'œuvre occasionnelle	125
TOTAL de la population active	501



II. ÉTAT DE LA FILIÈRE APICOLE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

UN POTENTIEL DE PRODUCTION AUX AUSTRALES



	Australes	Îles du Vent	Îles Sous-le-Vent	Marquises	Tuamotu-Gambier	Total
Nombre de ruchers	30	178	129	171	124	632
Nombre de ruches	291	2 079	1 309	1 563	1 339	6 581
Nombre de ruchettes	17	396	308	245	169	1 135
% de ruches récoltées	58 %	66 %	72 %	63 %	62 %	66 %
Production en kg	5 592	25 632	16 411	21 021	12 711	81 367
Prod.moy./ruche/an	19,2	12,3	12,5	13,4	9,5	12,4
% exportée hors de l'île	66 %	19 %	46 %	54 %	67 %	44 %

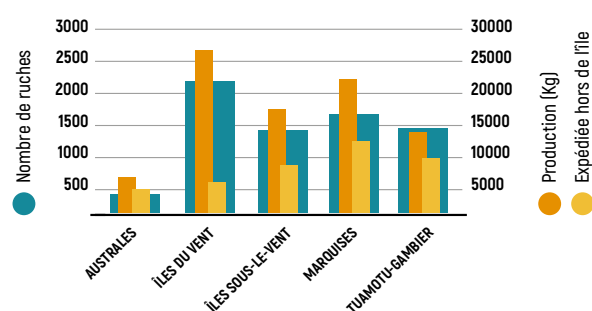
La production en 2023 est chiffrée à **81,4 tonnes de miel**. À l'exception des Marquises, les apiculteurs signalent une très mauvaise année en raison de la sécheresse et d'un décalage des pluies au moment des floraisons.

Un apiculteur détient en moyenne **31 ruches**, regroupées dans des ruchers d'une taille moyenne de 10 ruches.

La taille des ruchers et le nombre moyen de ruches par apiculteur sont homogènes sur l'ensemble des archipels.

La productivité des ruches est en moyenne de 12,4 kg/ruche/an. En l'état actuel du nombre de ruches et en lien avec le potentiel alimentaire pour les abeilles, les **Australes** présentent la **plus forte productivité** avec 19,2 kg. Elle est de 13,4 kg aux Marquises. Le grand nombre de ruches observé dans les Îles de la Société, et leur productivité moindre en comparaison des autres archipels d'îles hautes, semble indiquer que la densité de rucher approche de la saturation.

Production de miel par archipel



Les Tuamotu-Gambier présentent des conditions de climat et de végétation spécifiques et limitées en termes de surfaces de butinage. La productivité observée est de 9,5 kg/ruche/an.

La part de la production expédiée est plus faible aux Îles du Vent (moins de 20 %) et plus importante aux Australes et TG avec, pour chacune, les deux tiers de la production qui sont exportés.

ZOOM SUR LE MIEL CERTIFIÉ BIO

En Polynésie française, 12 apiculteurs ont obtenu la certification biologique de leur atelier. La productivité est plus hétérogène selon les archipels. Les TG et les Australes restent les plus productives avec, respectivement, 22 et 20 kg de miel produits en moyenne par ruche, contre 13 kg en moyenne sur toute la Polynésie française.

	Australes	Îles du Vent	Îles Sous-le-Vent	Marquises	Tuamotu-Gambier	Total
Nb de ruches/apiculteur	40	15	18	34	60	26
Production moyenne/ruche (kg)	20,0	9,1	10,0	6,9	22,0	12,8
% production exportée	88 %	36 %	17 %	0 %	57 %	45 %
% ruches récoltées	75 %	65 %		38 %	100 %	78 %

NOURRISSEMENT DES COLONIES

Le **nourrissement aux sirops de sucre ou au miel** est révélateur d'une certaine **technicité de l'apiculteur** qui prépare ainsi ses colonies avant la miellée pour une meilleure production. C'est aux IDV que l'on observe le niveau de technicité le plus élevé : près de la moitié des apiculteurs nourrit ses abeilles contre 30 % en moyenne pour l'ensemble de la Polynésie française. Ce niveau est plus faible aux TG et Marquises (resp. 15 % et 18 %).

Parmi ceux qui nourrissent leurs abeilles, une **certaine autonomie alimentaire** est déclarée. Aux IDV et ISLV, seuls 10 % de ceux qui nourrissent leurs abeilles n'ont aucune autonomie, recourant à des aliments importés.

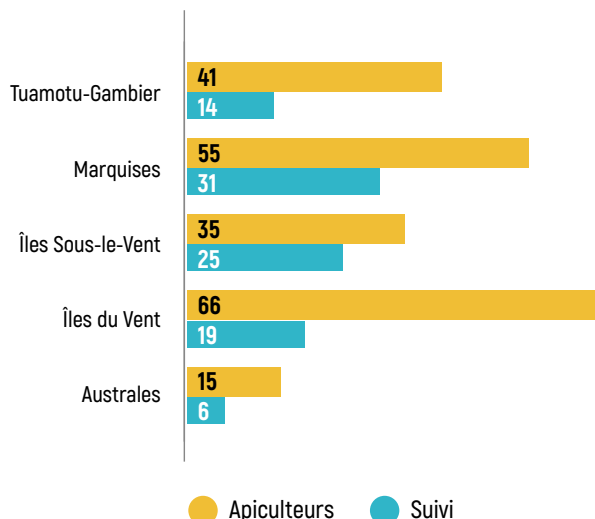
Par ailleurs, certains apiculteurs signalent des **difficultés ponctuelles d'accès à l'eau ou à des ressources alimentaires pour leurs abeilles** (27 % d'entre eux). Ce phénomène touche davantage d'apiculteurs **aux Marquises** (près de 60 % d'entre eux) et est associé à la sécheresse que subit l'archipel (pour 95 % des apiculteurs des Marquises rencontrant des difficultés).

UN RENOUVELLEMENT DU CHEPTEL MAJORITAIREMENT PAR AUTO RENOUVELLEMENT

Les apiculteurs déclarent assurer eux-mêmes le renouvellement de leur cheptel pour **92 %** d'entre eux, 10 % ont recours à des reines achetées localement et 1 % à des importations issues d'autres îles de Polynésie au statut sanitaire identique (réglementation sanitaire).

UN ACCOMPAGNEMENT EN DÉVELOPPEMENT

40 % des apiculteurs reçoivent la visite d'un vétérinaire ou d'un technicien avec une fréquence annuelle ou supérieure. Le taux d'apiculteurs visités est élevé aux ISLV (71 %) et plus faible aux TG (34 %) et aux IDV (29 %).

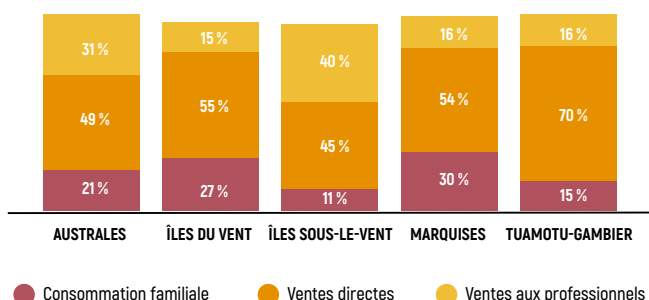


LE MIEL EST COMMERCIALISÉ EN VENTE DIRECTE, POUR PARTIE EN DEHORS DE L'ÎLE DE PRODUCTION

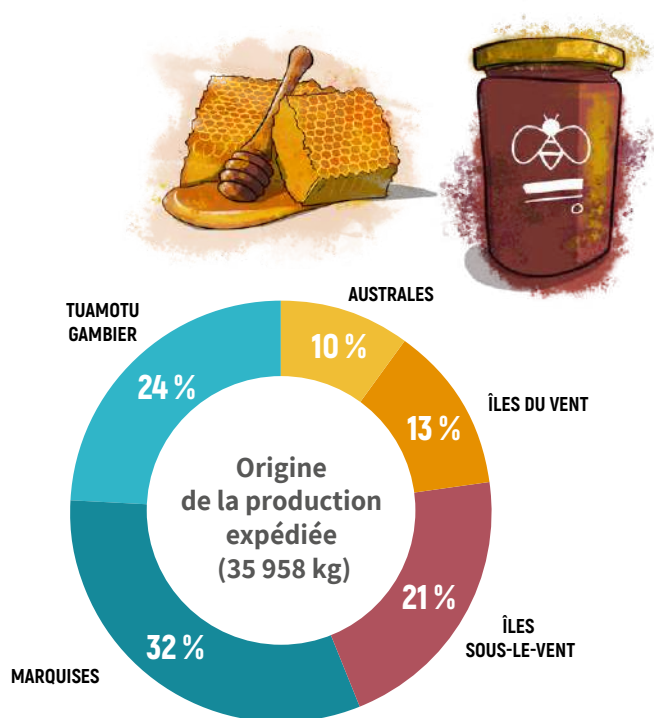
87 % des apiculteurs écoulent la plupart ou la totalité de leur production sur leur île.

La vente directe reste le canal de distribution privilégié, avec 56 % de la production de miel écoulee. La vente à des professionnels, commerçants ou restaurateurs capte 20 % de la production.

Modes de commercialisation du miel (en %)



56 % de la production des archipels autres que les Îles du Vent est expédiée en dehors de l'île de production. Les Marquises, suivies des Tuamotu-Gambier, sont les plus gros contributeurs à ces échanges.



APICULTURE

212
EXPLOITANTS
6 581 RUCHES



x 3,5 APICULTEURS
x 2,5 RUCHES
par rapport
à 2012

501
PERSONNES
CONCERNÉES

UNE ACTIVITÉ
DE COMPLÉMENT :
9,5 % DES APICULTEURS
EN TIRENT 3/4 DE LEURS
REVENUS OU PLUS



TAILLE MOYENNE D'UNE EXPLOITATION :
31 RUCHES PRODUISANT
12,4 Kg DE MIEL PAR RUCHE

79 %
PAR CRÉATION
D'ACTIVITÉ

FÉMINISATION
FAIBLE
21 %

29 %
NOURRISSENT
LEURS ABEILLES
(INDICATEUR TECHNIQUE)

81,4
TONNES
PRODUCTION RÉPARTIE
SUR L'ENSEMBLE
DES ARCHIPELS



LA VENTE DIRECTE
RESTE UN CIRCUIT PRIVILÉGIÉ



56 %



20 %

56 %
DU MIEL DES ARCHIPELS
EST ÉCOULÉ HORS DE L'ÎLE
DE PRODUCTION

BIO
8 %
DES APICULTEURS

92 %
DES APICULTEURS
EN AUTORENOUVELLEMENT





Les autres ÉLEVAGES en Polynésie française

REPÈRE

La Polynésie française compte la présence d'autres animaux comme les équidés, les ovins et les lapins ; des élevages bien moins nombreux que les autres, mais répartis sur l'ensemble du territoire.

Le recensement dénombre 64 exploitations avec au total **518 chevaux**, qui sont **traditionnellement localisés aux Marquises**, avec plus de 300 chevaux recensés.

L'élevage de lapins compte 6 éleveurs recensés avec un total de 336 têtes. Un élevage qui reste peu pratiqué et principalement situé sur Tahiti.

L'élevage ovin, représenté par 5 propriétaires qui se partagent un total de 96 têtes, est surtout situé aux Marquises.



Nombre d'éleveurs de lapins, d'ovins et d'équidés

	Polynésie française
Lapins	6
Ovins	5
Equidés	64



Nombre de têtes par archipels selon les espèces animales

	Australes	Archipel de la Société	Marquises	Polynésie française
Lapins	0	336	0	336
Ovins	0	25	71	96
Equidés	64	142	312	518

ZOOM SUR L'ÉLEVAGE ÉQUIN

Pour l'élevage équin, il est observé deux catégories d'animaux :

- **les chevaux de loisir**

- **les chevaux de bât**, utilisés pour le travail ou pour se déplacer.

Aux Îles du Vent, on recense plus de 100 chevaux utilisés pour le sport et les loisirs. Des courses hippiques sont organisées sur l'hippodrome de Tahiti, pouvant expliquer ce nombre important dans cet archipel.

Les Marquises sont davantage marquées par des chevaux de bât destinés au travail, avec plus de 250 chevaux. Les Australes, quant à elles, possèdent un total de 64 chevaux utilisés équitablement pour le loisir et le travail.

Équidés de loisirs et de bât

